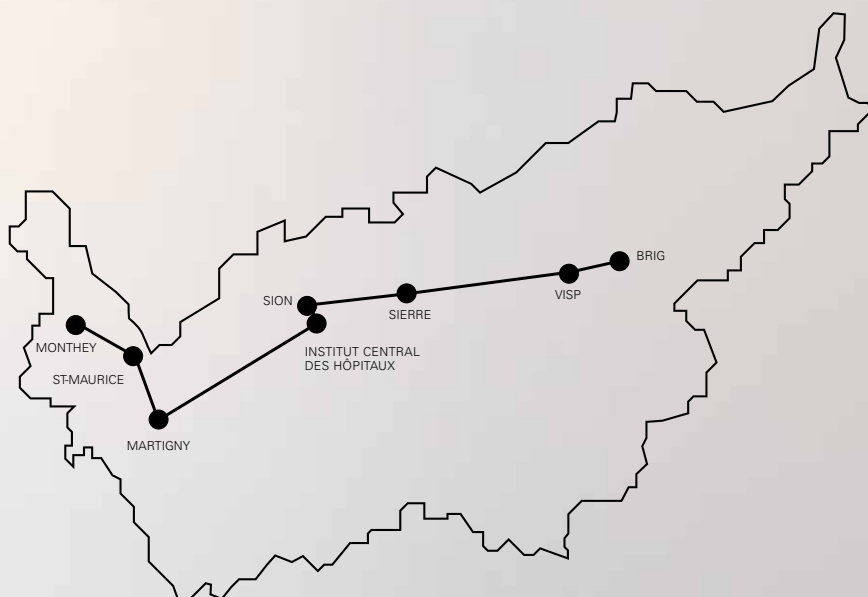


RAPPORT DE GESTION

2025





Impressum

Editeur :

Hôpital du Valais, Direction générale,
Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme :

Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos :

Joakim Faiss (p. 80), Canal9 (p. 14).

Couverture et photos d'illustration: Adobe Stock, Shutterstock

Sion, mai 2026.

TABLE DES MATIÈRES

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2025 en bref
12	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2025
12	Un résultat meilleur que prévu, mais ...
14	Projets stratégiques de construction
16	Activité
16	Activité aiguë (stationnaire)
18	Activité chronique (stationnaire)
20	Activité ambulatoire
21	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
24	Origine des patientes et patients
26	Comptes 2025
26	Vue d'ensemble
27	Bilan & chiffres clés
32	Compte de résultat
36	Annexe aux comptes annuels
36	Informations générales
37	Base des comptes consolidés
39	Principes de consolidation
39	Périmètre de consolidation
40	Méthode de consolidation
40	Principes d'évaluation
40	Actifs circulants
42	Actifs immobilisés
44	Capitaux étrangers
44	Fonds propres
45	Prévoyance professionnelle
45	Parties liées
45	Subventions d'exploitation selon mandat de prestations
47	Notes explicatives
73	Ressources humaines
79	Les personnes responsables au 31.12.2025

41'800

séjours hospitaliers.



Difficile, même dans un rapport consacré à l'année 2025, de ne pas évoquer l'événement dramatique du 1^{er} janvier 2026 à Crans-Montana, avec ses tragiques conséquences pour tant de jeunes et leurs familles. Le choc, d'une ampleur inédite, a également ébranlé l'hôpital et son personnel, des professionnel-le-s que rien ni personne ne pouvait préparer à une épreuve telle que celle de ce funeste premier jour de l'an. Des professionnel-le-s, mais surtout des femmes et des hommes, qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille.

C'est ce dévouement et cet engagement que nous souhaitons saluer ici. Un engagement humain du corps médical, soignant et de l'ensemble du personnel, sans lequel l'hôpital vacille. Au-delà des calculs de rentabilité, les efforts financiers des dernières années, grâce aussi au soutien du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, pour créer de nouveaux postes infirmiers et améliorer les conditions de travail des équipes soignantes, ont été salutaires. Comme l'ensemble du système sanitaire, l'hôpital et ses employé-e-s ont tenu. Leur engagement et professionnalisme ont été unanimement salués.

Dans la ligne des dernières années, et malgré un contexte économique et tarifaire toujours très difficile, ces efforts en faveur du personnel se sont maintenus au cours de l'exercice 2025. La signature d'une nouvelle convention collective de travail, qui sera mise en œuvre de manière progressive jusqu'en 2029, avec les médecins assistants et chefs de clinique, ainsi que l'engagement de l'institution contre les incivilités envers le personnel en sont les principales illustrations.

Fidèle à sa démarche de durabilité, l'Hôpital du Valais a poursuivi l'optimisation de ses ressources, notamment en planifiant au plus près des besoins l'utilisation de ses nouvelles infrastructures à Sion et à Brigue et en définissant, en collaboration avec le Service de la santé publique et la validation du Conseil d'État, la réorganisation à venir des sites du Centre Hospitalier du Valais Romand.

Malgré les contraintes, l'Hôpital du Valais poursuit son évolution pour répondre aux besoins et attentes des patientes et patients du canton. De la santé mentale à la traumatologie, en passant par la gynécologie, la pédiatrie et la réadaptation, entre autres (lire « L'année en bref » dès la page 8), l'ensemble de l'institution, avec les 230 professions qui la composent, s'est encore une fois engagé sans compter pour accompagner avec confiance la population valaisanne.

Dans un environnement où la pression financière ne cesse d'augmenter sur les établissements sanitaires du pays, avec une progression des coûts toujours insuffisamment compensée, la collaboration étroite avec le Département de la santé et le soutien du Canton, par son gouvernement et parlement, se sont avérés, et restent, essentiels pour permettre à l'Hôpital du Valais et son personnel d'accomplir leur mission en faveur des habitants et visiteurs du canton, du premier au dernier jour de l'année.

Pascal Strupler
Président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin
Directeur général

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres

41'800 séjours hospitaliers

Un total de **534** médecins assistants et chefs de clinique en formation

Un total de **951** médecins pour **3'406** personnes soignantes, médico-techniques et médico-thérapeutiques

670'300 visites ambulatoires

1'750 naissances

Parmi les principaux employeurs du canton avec près de **6'260** collaboratrices et collaborateurs

72'905 entrées aux urgences



46.2 millions de francs
d'EBITDAR

923 millions de francs de chiffre d'affaires

96 conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

Près de **90** apprentis

JANVIER

Santé mentale : déploiement d'équipes mobiles d'intervention dans le milieu

Des équipes mobiles d'intervention dans le milieu (EMIM) ont été déployées début 2025 pour prendre en charge la population valaisanne nécessitant un soutien psychiatrique adaptatif dans le lieu de vie. Ces équipes doivent permettre d'apporter une réponse aux besoins en matière de prise en charge psychique qui n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

Une EMIM a pour objectif premier d'intervenir dans le milieu de vie de la personne en difficulté psychiatrique en offrant un dispositif de prise en charge mobile et souple. Destinées à l'ensemble de la population valaisanne, les EMIM assurent une meilleure accessibilité aux soins et une continuité dans la prise en charge. Elles facilitent également la transition entre les dispositifs stationnaires et ambulatoires tout en assurant la prise en charge de cas complexes ou de personnes en attente de prestataires de soins psychiatriques.

Certification de la biobanque de l'Hôpital du Valais

L'infrastructure Biobanque de l'Hôpital du Valais a obtenu le label NORMA qui atteste de sa conformité aux exigences de la Swiss Biobanking Platform pour la standardisation des processus de biobanking.

Le laboratoire de recherche clinique de l'ICH est doté depuis 2021 d'une biobanque fonctionnelle qui accueille des échantillons provenant de projets tels que l'évaluation du taux d'immunité contre le SARS-CoV2 dans la population valaisanne, l'essai clinique du Temelimab vs placebo chez les patients souffrant de troubles neuropsychiatriques post-COVID et plus récemment l'évaluation de l'exposition des enfants valaisans aux pesticides.

FÉVRIER

Nouvelle offre de chambres parentales au Centre Hospitalier du Valais Romand

Le Centre Hospitalier du Valais Romand renforce son engagement envers les familles en ouvrant des chambres parentales, un espace spécialement conçu pour favoriser l'implication précoce du coparent et soutenir une transition harmonieuse vers la parentalité. Cette initiative s'inscrit dans la vision du Service d'obstétrique « La famille au cœur de nos soins », mettant l'accent sur l'accompagnement des deux parents et de leur nouveau-né dès ses premiers jours de vie.

MARS

Le projet Poésie à l'hôpital fête ses dix ans

Du 15 au 29 mars, les hôpitaux romands et du Tessin ont ouvert leurs portes au Printemps de la poésie sur l'initiative de Julie Delaloye, médecin et poète. Cette année marquait un jalon particulier : les dix ans de « Poésie à l'hôpital », un projet qui a pour but de faire entrer la poésie au cœur même de l'hôpital. La poésie peut parfois aider à surmonter la douleur. C'est pourquoi l'Hôpital du Valais a renouvelé avec joie, comme chaque année, son partenariat avec « Poésie à l'hôpital » et l'association Cellules poétiques.

MAI

Agressions sexuelles : campagne d'information pour les victimes

Les cantons de Genève, Vaud et Valais ont lancé une campagne conjointe de sensibilisation et d'information sur leurs dispositifs de prise en charge des victimes d'agression sexuelle dans leurs hôpitaux publics.

Disponibles 24 h/24 et 7j/7, ces services accueillent les victimes avec une équipe spécialisée composée d'un médecin spécialiste et d'un médecin légiste. Basée sur les résultats d'une étude menée entre 2018 et 2021 par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), la campagne a pour objectifs d'informer sur l'existence et le fonctionnement de ce dispositif spécialisé, de déconstruire les préjugés et fausses croyances liés aux agressions sexuelles et d'encourager les victimes à solliciter cette prise en charge disponible dans les hôpitaux d'intérêt public des trois cantons.

Label « Cuisinons notre région » au Centre Hospitalier du Haut-Valais

Le Service de restauration du Centre Hospitalier du Haut-Valais, avec ses deux sites à Brigue et à Viège, s'est vu décerner une nouvelle fois le label « Cuisinons notre région » par le Service de l'agriculture du Canton du Valais. Ce label récompense l'engagement en faveur du développement durable, d'une alimentation équilibrée et de l'utilisation consciente de produits régionaux.

JUIN

Première suisse et européenne : naissance après transposition utérine

Une première européenne s'est concrétisée à la maternité de Sion: la naissance d'un bébé après une transposition utérine. Cet événement illustre à la fois la résilience d'une patiente touchée par le cancer et les progrès de la chirurgie de préservation de la fertilité.

La transposition utérine est une procédure chirurgicale innovante qui consiste à déplacer temporairement l'utérus hors du bassin afin de le protéger des effets de la radiothérapie. Cette technique s'adresse principalement aux femmes atteintes de cancers pelviens qui souhaitent préserver leur fertilité. Moins de deux ans après la dernière opération, la patiente est tombée enceinte de manière naturelle

Nouvelle convention collective de travail avec les médecins assistants et chefs de clinique

L'Hôpital du Valais et l'Association des médecins assistants et chef-fe-s de clinique du Valais (ASMAVal) ont signé un accord sur la révision de la Convention collective de travail (CCT) applicable à cette catégorie de personnel. La nouvelle CCT, qui sera mise en œuvre de manière progressive jusqu'en 2029, prévoit notamment une réduction du temps hebdomadaire de travail de 50 à 46 heures, dont quatre heures dédiées à la formation post-graduée. Elle permet aussi de maintenir l'attractivité de la profession médicale hospitalière tout en se conformant à la législation sur le temps de travail.

JUILLET

Pose du sapin pour le nouveau bâtiment de l'hôpital de Brigue

La traditionnelle fête de la pose du sapin a réuni 120 personnes le 10 juillet 2025 à Brigue. Cette cérémonie est un signe visible que le gros œuvre de l'extension de l'hôpital de Brigue « SZO United » est terminé. Un moment de joie, de fierté et de remerciement à celles et ceux qui donnent forme à ce grand projet et posent les fondations de l'avenir des soins dans le Haut-Valais.

AOÛT

Réorganisation des sites du Centre Hospitalier du Valais romand

En prévision de la mise en service de la nouvelle extension de l'hôpital de Sion, prévue durant le deuxième semestre 2027, le Conseil d'État a validé la première partie du nouveau concept médico-soignant du Centre Hospitalier du Valais romand (CHVR), développé par l'Hôpital du Valais, en collaboration avec le Service de la santé publique.

Les analyses, conclusions et recommandations sont consignées dans un rapport qui confirme la possibilité de regrouper sur le site de Sion l'activité opératoire dès 2027 et la médecine aiguë dès 2035, permettant ainsi de réaliser d'importants gains en efficience. Le rapport pose également les grands principes de la répartition future des disciplines sur les autres sites du CHVR.

SEPTEMBRE

0848 200 300 — Le numéro unique pour les urgences médicales non vitales

Depuis le 1^{er} septembre 2025, un numéro unique est à la disposition de la population valaisanne pour les urgences médicales non vitales: le 0848 200 300.

Accessible en tout temps, cette ligne téléphonique oriente les appelants vers le service le plus approprié à leur situation. Elle leur permet ainsi d'être mis en relation avec un médecin pour une consultation par téléphone ou d'atteindre les lignes d'urgences spécifiques (urgences dentaires, urgences psychiatriques ou pharmacie de garde).

OCTOBRE

Tolérance zéro face aux incivilités

Face à une augmentation préoccupante des agressions, incivilités et atteintes à la personnalité de ses collaboratrices et collaborateurs, l'Hôpital du Valais affirme sa position de « tolérance zéro » à ces situations et ne manquera pas de dénoncer leurs auteurs le cas échéant. L'institution s'est dotée d'une directive claire à ce sujet, accompagnée d'une campagne de sensibilisation intitulée « Merci pour votre bienveillance envers notre personnel hospitalier — ensemble, cultivons un climat serein ».

Certains services, comme les urgences, l'oncologie

ambulatoire ou la psychiatrie, sont davantage exposés à l'expression violente de tensions ou de frustrations de la part de patient.e-s ou de tiers. Mais tous les domaines peuvent être touchés. Au cours des deux dernières années, l'Hôpital du Valais a enregistré une augmentation de 68% des cas d'incivilités envers le personnel médico-soignant, médico-thérapeutique, technique, d'intendance, de restauration ou administratif. Des agents de sécurité sont en renfort chaque semaine.

Dix ans de BD offertes aux jeunes patient.e-s

Depuis une décennie, le service de pédiatrie de l'Hôpital du Valais et l'Opération Boule à zéro apportent un peu de légèreté aux jeunes patient.e-s en leur offrant des bandes dessinées. Grâce à ce partenariat, 4'000 ouvrages ont été distribués aux enfants hospitalisés à Sion et Viège, transformant leur séjour en une parenthèse plus douce et colorée.

« L'Hôpital de Sion a été le premier partenaire de la bande dessinée. Depuis, l'Opération Boule à zéro a accompagné des milliers d'enfants à travers ses histoires, apportant un peu de réconfort entre les murs de l'hôpital », se rappelle Alain Carrupt, initiateur et président fidèle de l'association Opération Boule à zéro.

Le « Skills Lab » du SZO renforce la formation en orthopédie et traumatologie

Le « Skills Lab » combine une navigation chirurgicale de pointe, des procédures de planification assistées par la 3D et des formations en réalité virtuelle dans un environnement d'apprentissage unique. Avec cette nouvelle installation, le SZO envoie un signal clair en faveur d'une qualité de soins et d'une sécurité des patients optimales: une formation spécialisée solide et moderne de la relève médicale est essentielle pour garantir à l'avenir également des soins de premier ordre dans le Haut-Valais.

NOVEMBRE

L'hôpital de Sion confirmé dans la prise en charge de blessés graves

L'organe scientifique de Médecine hautement spécialisée a confirmé fin octobre le statut de « trauma center » de l'Hôpital du Valais, par son site de Sion. Une reconnaissance dont il est au bénéfice depuis mai 2011 et qui désigne les douze hôpitaux suisses habilités à accueillir et prendre en charge les blessés graves, soit la capacité de traiter des adultes avec une seule ou plusieurs lésions graves mettant en jeu le pronostic vital et les patients victimes d'un traumatisme craniocérébral.

400^e patient accueilli dans la filière de suivi des patients insuffisants cardiaques

La filière ambulatoire dédiée au suivi des patients insuffisants cardiaques a franchi une étape majeure avec l'accueil de son 400^e patient. Depuis son lancement, en avril 2021, cette filière a pour vocation d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance cardiaque en leur offrant un suivi de proximité, personnalisé et adapté durant le premier mois suivant leur sortie d'hospitalisation.

3000 patient.e-s pour la réadaptation cardiovasculaire en Valais

Le centre ambulatoire de réadaptation cardiovasculaire de la Clinique romande de réadaptation et du Centre Hospitalier du Valais Romand a franchi une étape symbolique en accueillant son 3000^e patient depuis la création du programme en 2009. Ce cap illustre le succès et la reconnaissance croissante de ce partenariat unique en Suisse romande.

Moins d'angoisse chez les enfants grâce à l'hôpital des nounours à Viège

Plus de 200 enfants d'âge préscolaire et scolaire ont pu faire examiner et soigner leur peluche par 20 médecins dans le service pédiatrique du Centre Hospitalier du Haut-Valais. Ce parcours ludique a permis aux enfants de découvrir le quotidien d'un hôpital. Objectif principal: réduire la peur des visites chez le médecin et à l'hôpital.

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais au congrès Medifuture

Le 8 novembre 2025, le Centre hospitalier du Haut-Valais (SZO) était représenté au congrès Medifuture à Berne, le congrès annuel dédié à la carrière des étudiants en médecine et des jeunes médecins. Le SZO s'y est présenté comme un employeur attractif, offrant non seulement une carrière passionnante, mais aussi une bonne qualité de vie. Avec environ 1'400 collaborateurs occupant une multitude de fonctions, dont plus de 80 médecins en formation continue, le SZO allie médecine moderne, ancrage régional et haut niveau de compétence professionnelle.

DÉCEMBRE

La Dre Njomeza Susuri Pfammatter nommée directrice médicale du Centre Hospitalier du Haut-Valais

Le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais a nommé Mme la Dre Njomeza Susuri Pfammatter au poste de directrice médicale du Centre hospitalier du Haut-Valais et membre de la Direction générale, à compter du 1^{er} novembre 2026. Elle succèdera alors au Dr Reinhard Zenhäusern, qui atteindra l'âge de la retraite en octobre 2026.

Urgences non vitales : renforcement du dispositif sanitaire pour les fêtes

Durant la saison d'hiver, les urgences hospitalières valaisannes font face à un risque accru de surcharge, amplifié par l'afflux touristique et les accidents de ski. Afin d'éviter un engorgement, le Canton du Valais, la Société médicale du Valais et l'Hôpital du Valais collaborent étroitement au renforcement du dispositif de prise en charge des urgences non vitales, notamment durant les fêtes de fin d'année.

Étant bénéficiaire, le résultat financier 2025 se révèle nettement supérieur à celui des années précédentes et à ce qui était prévu au budget. Les nombreuses mesures d'économie et d'optimisation poursuivies en 2025 ont permis d'afficher, après deux exercices déficitaires (CHF -7.8 millions et CHF -11.3 millions), un bénéfice modéré (CHF 2.9 millions). Cela est d'autant plus remarquable que des montants « uniques » à hauteur de CHF 8.9 millions (en particulier dépréciations/amortissements supplémentaires à hauteur de CHF 3.7 millions et loyers supplémentaires à hauteur de CHF 4.0 millions) ont dû être comptabilisés.

Il est opportun de mentionner ici les fluctuations ordinaires, mais non planifiables, de l'activité par rapport au budget respectivement à l'année précédente. Les comptes 2025 affichent un chiffre d'affaires de CHF 923 millions. Les « fluctuations annuelles normales » de l'activité médicale (hors activités secondaires et autres recettes) de +/- 1% peuvent conduire à une variation des revenus de plus de CHF 16 millions. Non planifiables, de telles variations de l'activité dépendent souvent de facteurs (tels que l'intensité et l'évolution d'une vague de grippe, les absences imprévues de personnel) ne pouvant être influencés par l'Hôpital. Ces fluctuations de revenus peuvent toutefois être déterminantes lorsqu'il s'agit de savoir si les comptes annuels présentent un résultat final positif ou négatif. En 2025, une activité accrue en fin d'année a conduit à cet effet positif. Une évolution contraire aurait débouché sur un résultat final négatif des présents comptes annuels, sans que la direction de l'HVS ne puisse intervenir.

Grâce à ce résultat, la perte cumulée de notre institution reste sous le seuil des 3% du résultat d'exploitation (art. 30 al. 3 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS)). Le 18 décembre 2025, le Conseil d'administration a néanmoins chargé la Direction générale d'établir un plan de retour à l'équilibre (mesures d'amélioration de l'efficacité et des processus). Une proposition devrait être remise d'ici à la fin du deuxième trimestre 2026. Ainsi, les mesures d'efficacité déjà mises en œuvre peuvent encore être consolidées et approfondies.

Il s'avère d'autant plus indispensable de procéder à un contrôle des coûts rigoureux. En 2025 également, les coûts et EPT budgétisés ont été respectés, en dépit des montants uniques susmentionnés. Cette amélioration a été possible uniquement grâce au déploiement d'efforts d'optimisation constants, mais imposant des décisions de plus en plus difficiles lorsqu'il s'agit de garantir pleinement la qualité et la sécurité des patients tout en maintenant des conditions de travail attractives pour le personnel. Cette situation constitue pour l'ensemble des parties prenantes un exercice d'équilibriste de plus en plus complexe.

La marge EBITDAR est un indicateur financier important pour le domaine hospitalier. En 2025, elle a augmenté par rapport à l'année précédente. Située à 5.1%, respectivement CHF 46.2 millions, elle se situe bien au-dessus des valeurs des trois dernières années. Cet état de fait est réjouissant. En dépit de ce résultat positif, il convient néanmoins de souligner que la capacité financière n'est pas suffisante pour couvrir la prochaine mise en service des nouveaux bâtiments. L'ouverture de l'extension à Sion entraînera des charges d'exploitation supérieures s'élevant à plusieurs dizaines de millions, car à la différence du SZO, aucun site ne sera fermé au CHVR. L'objectif d'EBITDAR convenu avec le canton du Valais est d'au moins 7% (les publications nationales spécialisées préconisent 10%), ce qui correspondrait à un montant de CHF 64 millions pour l'année 2025. La différence de CHF 18 millions par rapport à cette valeur-cible empêche, dans le cas présent, une affectation intégrale au fonds de compensation des investissements. Pour garantir une telle affectation, la marge EBITDAR doit être augmentée de toute urgence. Cette augmentation se heurte toutefois aux coûts supplémentaires susmentionnés qui seront occasionnés après la mise en service des nouveaux bâtiments.

Le personnel s'emploie ces dernières années à mettre en œuvre des mesures d'optimisation tant au niveau des recettes que des coûts. Ces efforts s'avèrent de plus en plus complexes, mais ils doivent être résolument poursuivis. Dans l'optique de la future mise en exploitation des nouveaux bâtiments de Brigue et de Sion, notamment,

il convient de remanier et d'adapter au préalable les processus actuels. Ces ajustements requièrent une phase de planification, de mise en œuvre et de contrôle, qui exige à son tour des ressources supplémentaires spécifiques. Plusieurs projets sont actuellement lancés pour parvenir à ces optimisations. La pression constante sur les coûts ne permet toutefois pas toujours de mobiliser les ressources nécessaires, de sorte que le personnel existant est chargé de ces tâches supplémentaires sans pour autant bénéficier d'un allègement de sa charge de travail quotidienne. Cette évolution est alarmante, car elle peut, d'une part, conduire à des surmenages et des absences dans les rangs du personnel et, d'autre part, compromettre la préparation adéquate aux grands changements à venir.

Un autre facteur de coûts majeur réside dans la progression rapide de la numérisation. Extrêmement complexes du point de vue technique, les nouveaux bâtiments exigent des ressources supplémentaires (à l'image de l'informatique, du service technique mais aussi de la logistique). Il convient également d'évoquer l'intégration du nouveau Dossier Patient Informatisé « DPI+ », projet d'envergure exceptionnelle qui fera nettement progresser la numérisation au sein de l'HVS. Cette augmentation des coûts informatiques sur les quatre prochaines années devrait induire un accroissement annuel des coûts de CHF 3 à 4 millions. Ces coûts supplémentaires sont généralement compensés par des gains d'efficacité, mais ceux-ci ne sont pas toujours simultanés ni mesurables. L'Hôpital du Valais participe depuis quelques années à un benchmark informatique national. Cette étude comparative montre que notre institution a un retard à rattraper par rapport à d'autres établissements. Pour l'année 2024 (dernières données disponibles), la part des coûts informatiques proportionnellement aux charges totales de l'Hôpital était de 3.9%, ainsi située dans le tiers inférieur. La valeur-cible actuellement définie par le Conseil d'administration est de 5% au maximum (dans les hôpitaux leaders en matière de numérisation, ces valeurs se situent actuellement entre 7 et 9%). Après la mise en service des nouveaux bâtiments et le nouveau dossier du patient, l'Hôpital du Valais se rapprochera rapidement de cette valeur-cible.

Comme précédemment évoqué dans le présent rapport annuel, une nouvelle convention collective de travail a été signée avec les médecins assistants et chefs de clinique. Elle conduit à un allègement sensible de la charge de travail de ce groupe professionnel et augmente l'attractivité en tant qu'employeur. D'un point de vue financier, l'optimisation progressive des conditions de travail entraîne toutefois des coûts supplémentaires annuels allant jusqu'à CHF 5 millions.

L'Hôpital du Valais se trouve depuis un certain temps dans une phase de transition (p. ex. fermeture du CVP, transformation de Gravelone et Sainte-Claire en EMS), qui devrait encore durer pendant de nombreuses années (p. ex. ouverture de nouveaux bâtiments à Brigue et Sion, fermeture à Viège, construction nouvelle à Malévoz). Aujourd'hui, l'Hôpital du Valais pratique encore une activité stationnaire sur sept sites. Cet « éparpillement des ressources » engendre des coûts supplémentaires de plusieurs millions de CHF (p. ex. transport de patients, de personnel et de matériel; coûts de réception des patients, téléphonie, informatique; couverture de services médicaux et de soins).

Pour une maîtrise durable des grands défis financiers qui s'annoncent, de profonds changements s'imposent donc. Toutefois, ceux-ci ne peuvent être mis en œuvre en l'espace d'une année; ils doivent être entrepris et mis en œuvre à long terme. Face à la complexité croissante de la planification sanitaire et de la prise en charge des patients, les considérations à court terme s'avèrent peu pertinentes et des visions à long terme s'imposent. Tous les acteurs concernés seront encore fortement sollicités dans les prochaines années, car les enjeux financiers énoncés ici – et de manière non exhaustive – demeurent considérables.

Projets stratégiques de construction

En 2025, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- avancement des travaux sur le site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

Renchérissement

Les prix de la construction ont augmenté de plus de 16 % depuis la demande de cautionnement.

Pour l'instant, l'impact moyen sur le montant du cautionnement a été estimé à 12 %.

Pour le projet de Sion, les entrées d'offres se situent dans le cadre du renchérissement. Deux faillites d'entreprises ont des conséquences financières. Pour les projets de Brigue, la situation est plus marquée en raison de la conjoncture régionale.

Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue

L'extension de l'hôpital et la construction du parking de Brigue ont fait l'objet de recours contre l'autorisation de construire, délivrée en fin 2020. L'effet suspensif ayant été rejeté, les travaux ont pu débuter début 2022. La pose de la première pierre a eu lieu le 14 septembre 2023. Une

demande complète de régularisation d'implantation du nouveau bâtiment hospitalier a été déposée le 23 mai 2025 et approuvée le 2 novembre 2025 par la Commission Cantonale des Construction (CCC). La fin prévisionnelle des travaux de l'extension est en 2026, le solde des travaux se poursuivra jusqu'en 2028.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Sur le site de Sion, la faillite d'une entreprise de plâtrerie-peinture a entraîné un retard de trois mois dans le planning. Faisant suite à une expertise externe, le Conseil d'Etat a validé, le 20 août 2025, la création de deux salles d'opération supplémentaire dans l'extension. Une étude externe réalisée fin 2025 a confirmé la faisabilité du flux opératoire avec 17 salles. Sur cette base, le projet de détail et l'estimation des coûts peuvent être lancés par le planificateur, avant l'actualisation du planning d'exécution et la reprise des travaux dans le secteur du bloc opératoire.



Chantier de Brigue – 13.03.2026



Chantier de Sion – 24.11.2024



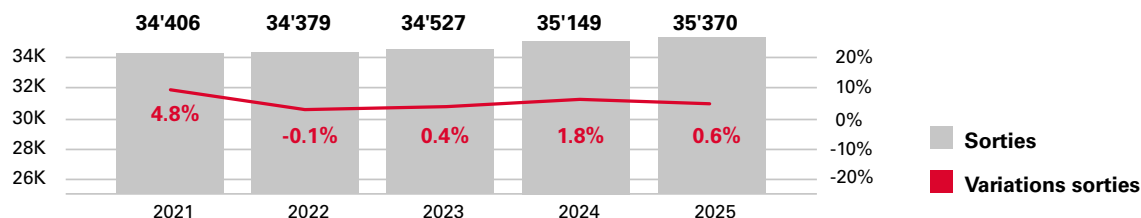
Activité aiguë (stationnaire) ¹

	SZO				CHVR				HVS			
	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	20'379	21'374	-995	-4.66%	76'782	75'521	1'261	1.67%	97'161	96'895	266	0.27%
Sorties	3'455	3'398	57	1.68%	10'583	10'856	-273	-2.51%	14'038	14'254	-216	-1.52%
Durée moyenne de séjour (DMS)	5.89	6.30	-0.41	-6.44%	7.25	7.00	0.24	3.47%	6.91	6.83	0.08	1.14%
Chirurgie												
Journées	23'343	23'968	-625	-2.61%	43'444	43'865	-421	-0.96%	66'787	67'833	-1'046	-1.54%
Sorties	5'429	5'128	301	5.87%	7'763	7'791	-28	-0.36%	13'192	12'919	273	2.11%
DMS	4.30	4.70	-0.4	-8.47%	5.63	5.58	0.05	0.80%	5.08	5.23	-0.15	-2.88%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	3'167	3'105	62	2.00%	8'942	8'650	292	3.38%	12'109	11'755	354	3.01%
Sorties	1'021	999	22	2.20%	2'400	2'329	71	3.05%	3'421	3'328	93	2.79%
DMS	3.09	3.09	-0	-0.13%	3.74	3.72	0.02	0.45%	3.55	3.53	0.01	0.33%
Pédiatrie												
Journées	3'799	3'750	49	1.31%	9'025	9'085	-60	-0.66%	12'824	12'835	-11	-0.09%
Sorties	1'498	1'470	28	1.90%	2'773	2'705	68	2.51%	4'271	4'175	96	2.30%
DMS	2.52	2.57	-0.05	-1.95%	3.21	3.35	-0.14	-4.13%	2.97	3.08	-0.11	-3.46%
Soins palliatifs												
Journées	4'970	5'021	-51	-1.02%	3'367	3'909	-542	-13.87%	8'337	8'930	-593	-6.64%
Sorties	289	315	-26	-8.25%	159	158	1	0.63%	448	473	-25	-5.29%
DMS	16.84	15.93	0.91	5.72%	20.98	24.03	-3.04	-12.67%	18.31	18.64	-0.32	-1.74%
Total												
Journées	55'658	57'218	-1'560	-2.73%	141'560	141'030	530	0.38%	197'218	198'248	-1'030	-0.52%
Sorties	11'692	11'310	382	3.38%	23'678	23'839	-161	-0.68%	35'370	35'149	221	0.63%
DMS	4.75	5.07	-0.33	-6.44%	5.98	5.92	0.06	1.07%	5.57	5.64	-0.07	-1.29%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1^{er} janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

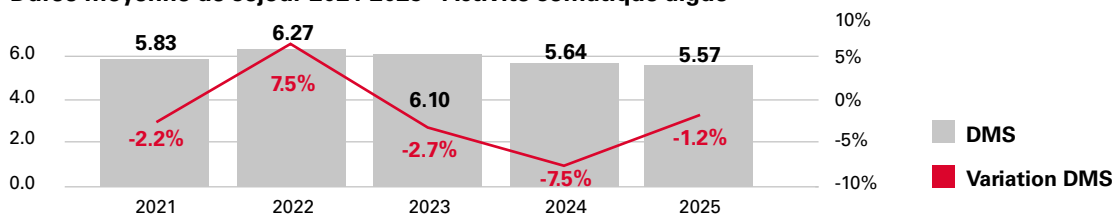
Activité somatique aiguë 2021-2025



La stabilisation de l'activité somatique aiguë observée depuis cinq ans se confirme. En 2025, la progression demeure très modérée, avec une hausse de +0.6%. Le niveau enre-

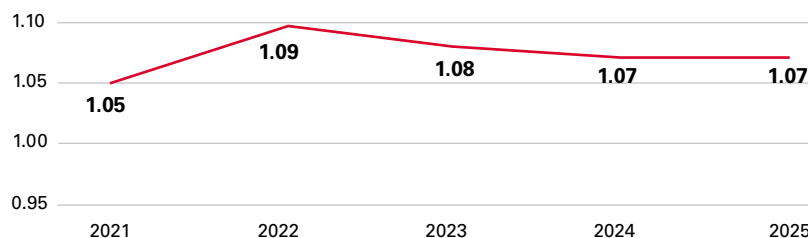
gistré en 2019 — dernière année précédant la pandémie de COVID-19 — est désormais retrouvé, avec 35'158 sorties recensées cette année-là.

Durée moyenne de séjour 2021-2025 - Activité somatique aiguë



La durée moyenne de séjour (DMS) poursuit sa diminution en 2025, passant de 5.64 jours en 2024 à 5.57 jours en 2025, soit une baisse de 1.2%.

Évolution du CMI 2021-2025



Après plusieurs années de hausse du CMI (case-mix index)², celui-ci est extrêmement stable sur les quatre derniers exercices ce qui est normal au vu de la maturité

du système DRG. Pour rappel, les années 2020 à 2022 ont été marquées par des cas de COVID-19 avec des passages aux soins intensifs et/ou continus.

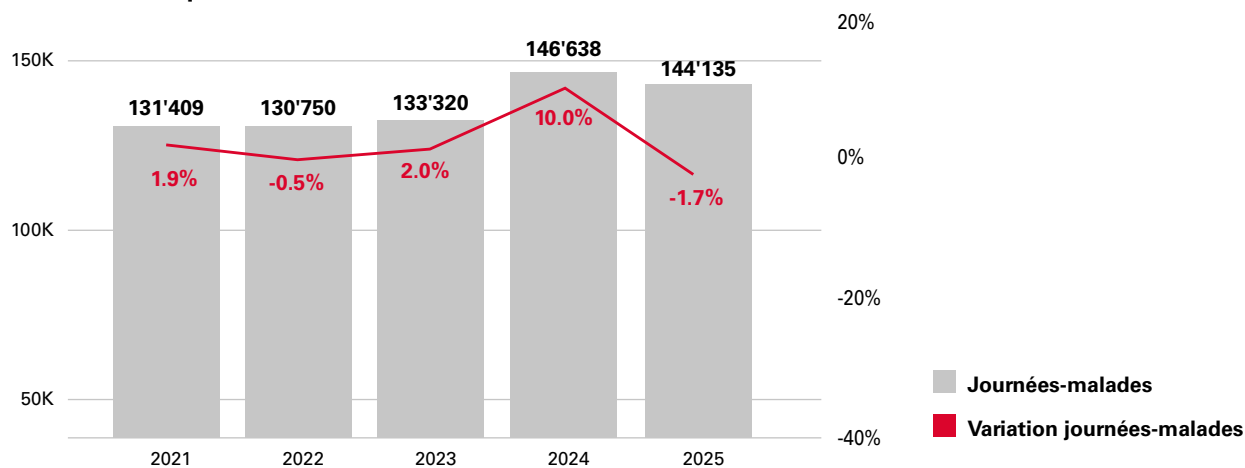
² Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)³

	SZO				CHVR				HVS			
	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	11'366	11'647	-281	-2.41%	43'866	46'393	-2'527	-5.45%	55'232	58'040	-2'808	-4.84%
Sorties	447	423	24	5.67%	2'507	2'613	-106	-4.06%	2'954	3'036	-82	-2.70%
Durée moyenne de séjour (DMS)	25.13	28.42	-3.29	-11.56%	17.44	17.80	-0.35	-1.99%	18.61	19.28	-0.67	-3.48%
Psychiatrie												
Journées	11'469	13'145	-1'676	-12.75%	48'390	50'565	-2'175	-4.30%	59'859	63'710	-3'851	-6.04%
Sorties	533	525	8	1.52%	1'737	1'684	53	3.15%	2'270	2'209	61	2.76%
DMS	21.29	24.62	-3.32	-13.51%	27.52	30.45	-2.93	-9.64%	26.06	29.06	-3.01	-10.35%
Réadaptation												
Journées	6'987	6'389	598	9.36%	10'618	10'029	589	5.87%	17'605	16'418	1'187	7.23%
Sorties	252	219	33	15.07%	480	490	-10	-2.04%	732	709	23	3.24%
DMS	27.64	28.44	-0.80	-2.83%	21.88	20.54	1.34	6.52%	23.86	22.98	0.88	3.83%
Lits d'attente												
Journées	1'164	1'128	36	3.19%	10'275	7'342	2'933	39.95%	11'439	8'470	2'969	35.05%
Sorties	71	60	11	18.33%	409	311	98	31.51%	480	371	109	29.38%
DMS	16.13	18.67	-2.54	-13.61%	24.58	22.47	2.11	9.39%	23.33	21.86	1.47	6.74%
Total												
Journées	30'986	32'309	-1'323	-4.09%	113'149	114'329	-1'180	-1.03%	144'135	146'638	-2'503	-1.71%
Sorties	1'303	1'227	76	6.19%	5'133	5'098	35	0.69%	6'436	6'325	111	1.75%
DMS	23.56	26.32	-2.76	-10.50%	21.83	22.53	-0.69	-3.07%	22.18	23.26	-1.08	-4.64%

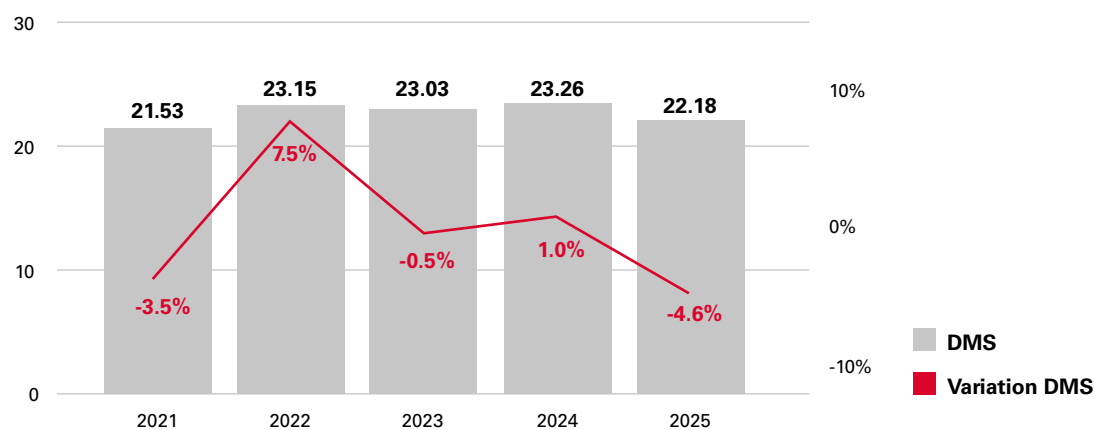
³ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

Activité chronique 2021-2025



Après la forte progression en 2024, le nombre de journées-malades (JM) est en léger recul (144'135 JM soit -1.7%). La tendance se confirme tant au sein du SZO qu'au CHVR pour la réadaptation poly-gériatrique que pour la psychiatrie.

Durée moyenne de séjour 2021-2025 - Activité chronique



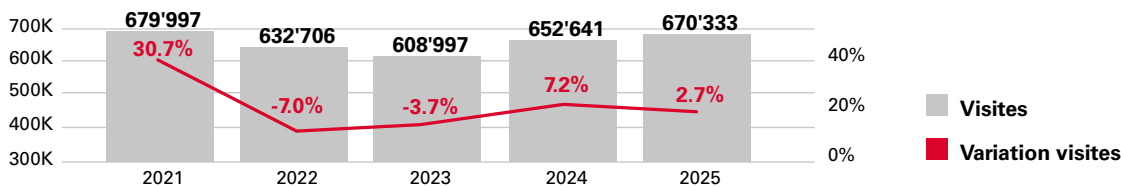
Le nombre de JM connaît une légère diminution tout comme la durée moyenne de séjour (DMS) qui régresse et se trouve autour de 22.18 jours. La DMS des différents secteurs varie de manière très disparate entre les centres

et entre les disciplines. L'évolution la plus importante concerne la psychiatrie puisqu'au sein des deux centres, celle-ci connaît une baisse significative (-3.01 JM soit -10.4%).

Activité ambulatoire⁴

	SZO				CHVR				HVS			
	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %	2025	2024	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	57'250	56'352	898	1.59%	191'043	184'600	6'443	3.49%	248'293	240'952	7'341	3.05%
Chirurgie	31'536	29'921	1'615	5.40%	100'235	95'508	4'727	4.95%	131'771	125'429	6'342	5.06%
Gynécologie-Obstétrique	12'002	12'109	-107	-0.88%	21'323	19'849	1'474	7.43%	33'325	31'958	1'367	4.28%
Pédiatrie	5'337	5'433	-96	-1.77%	24'418	25'722	-1'304	-5.07%	29'755	31'155	-1'400	-4.49%
Autres	15'710	16'878	-1'168	-6.92%	54'419	51'757	2'662	5.14%	70'129	68'635	1'494	2.18%
Total	121'835	120'693	1'142	0.95%	391'438	377'436	14'002	3.71%	513'273	498'129	15'144	3.04%
Non somatique aigu												
Psychiatrie	26'766	28'048	-1'282	-4.57%	123'720	119'544	4'176	3.49%	150'486	147'592	2'894	1.96%
Réadaptation	986	1'186	-200	-16.86%	3'882	4'058	-176	-4.34%	4'868	5'244	-376	-7.17%
Autres	0	0	0	0%	1'705	1'676	29	1.73%	1'705	1'676	29	1.73%
Total	27'752	29'234	-1'482	-5.07%	129'307	125'278	4'029	3.22%	157'059	154'512	2'547	1.65%
Total	149'587	149'927	-340	-0.23%	520'746	502'714	18'032	3.59%	670'333	652'641	17'692	2.71%

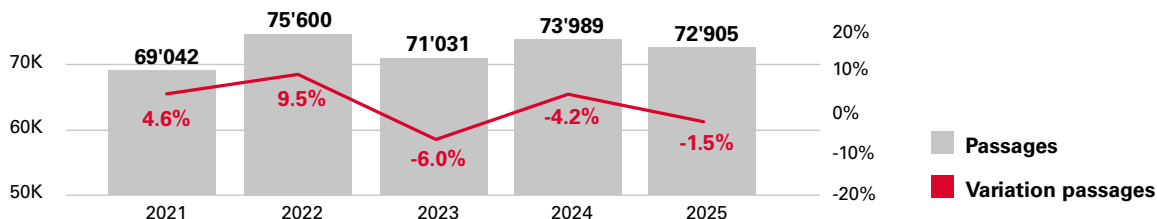
Évolution du nombre de visites ambulatoires 2021-2025



La tendance de 2024 se confirme en 2025 puisque l'activité ambulatoire continue d'être très soutenue en augmentant de 2.7% (soit 17'692 visites supplémentaires). Le CHVR connaît une augmentation plus forte (+3.59% - soit 18'032 visites) tandis qu'une stabilisation est constatée au SZO

(-0.23% soit 340 visites). Le niveau exceptionnel de 2021 (suite aux activités des centres de dépistage COVID) est quasiment atteint cette année ce qui démontre le niveau très important des activités.

Évolution du nombre de passages aux urgences 2021-2025



Après une année 2024 marquée par une progression (+4.2%), le nombre de passages aux urgences diminue légèrement en 2025 (-1.5%). Globalement, l'activité des

urgences reste très soutenue en 2025 puisque la barre des 70'000 passages est dépassée pour une 4^e année consécutive.

⁴ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires.**

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

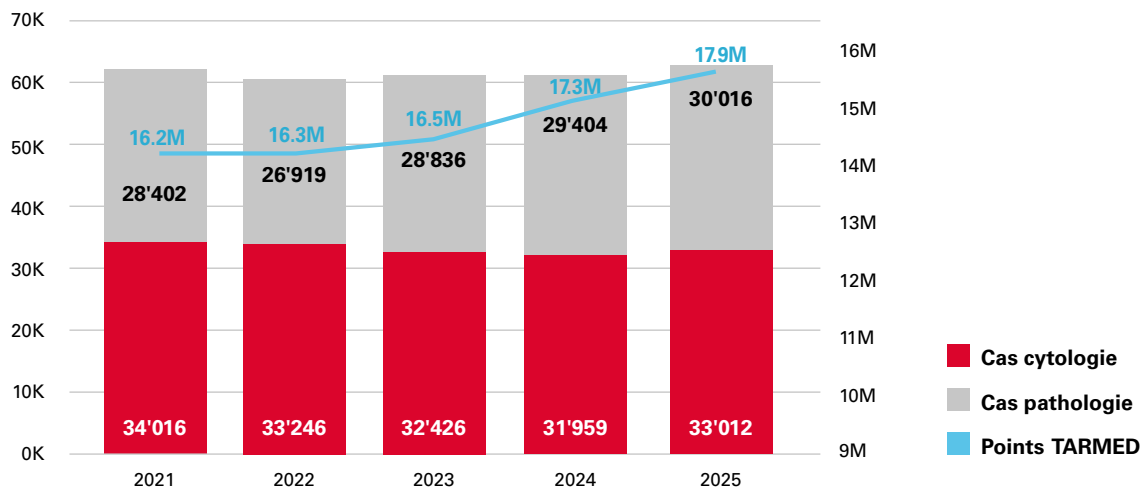
Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
	2025	2024	2025	2024
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	13'488'767	12'277'389	1'309'316	1'289'060
Génétique	1'562'789	1'366'192	8528	8106
Hématologie	3'872'096	3'918'043	331'962	332'845
Immuno-allergologie	1'370'226	1'360'524	108'036	99'075
Microbiologie	12'228'798	13'972'484	258'950	270'987
Toxicologie forensique	240'620	259'715	563	602
Taxes + centralisation	6'357'278	6'349'107	27'172	27'499
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	6'753'452	6'942'300	597'169	593'597
Sierre/Montana	1'433'685	1'483'510	162'012	168'700
Martigny	3'674'194	3'799'235	377'660	382'104
Riviera-Chablais	13'542'150	13'697'562	1'256'300	1'266'278
Total	64'524'055	65'426'061	4'437'668	4'438'853

L'activité des laboratoires est en recul par rapport à 2024 mais reste très soutenue à l'image de l'activité hospitalière des différents centres. Ceci est le cas pour le nombre de points OPAS (-1.4%) alors que le nombre d'analyses est

quasiment au même niveau que 2024. Une refonte sur la manière dont les points sont attribués et calculés est en cours. Par conséquent, les chiffres 2024 ont été revus afin d'avoir une méthodologie uniforme.

Histocytopathologie

Évolution de l'histocytopathologie 2021-2025



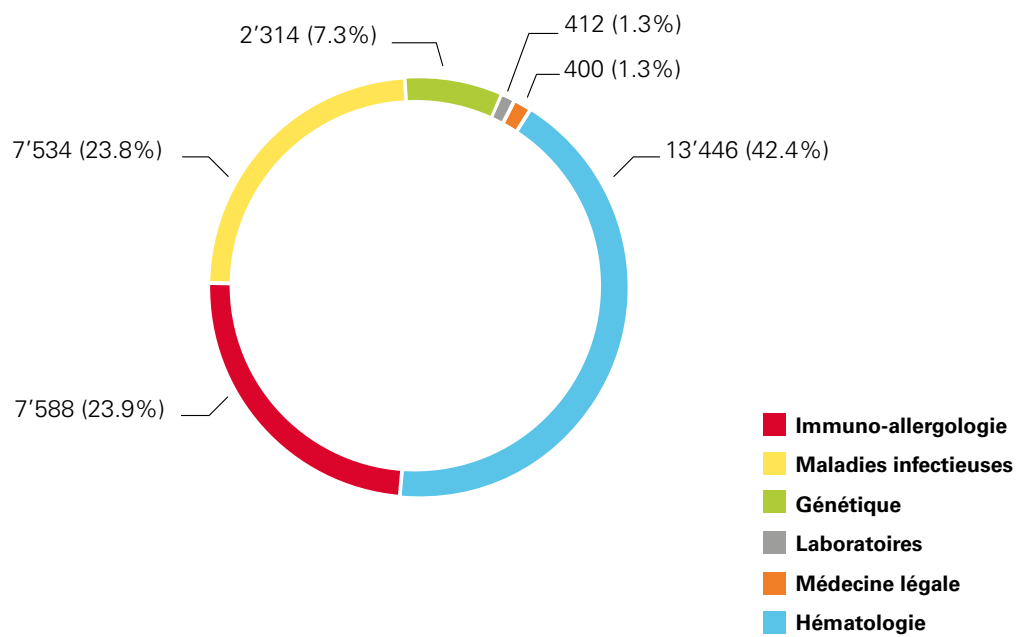
Le nombre de points continue d'augmenter depuis 2021 avec une augmentation de près de 3.5% en 2025. Globalement, la situation des cas a connu une augmentation

après trois exercices stables pour légèrement dépasser le niveau de 2021 (+ 1.0%).



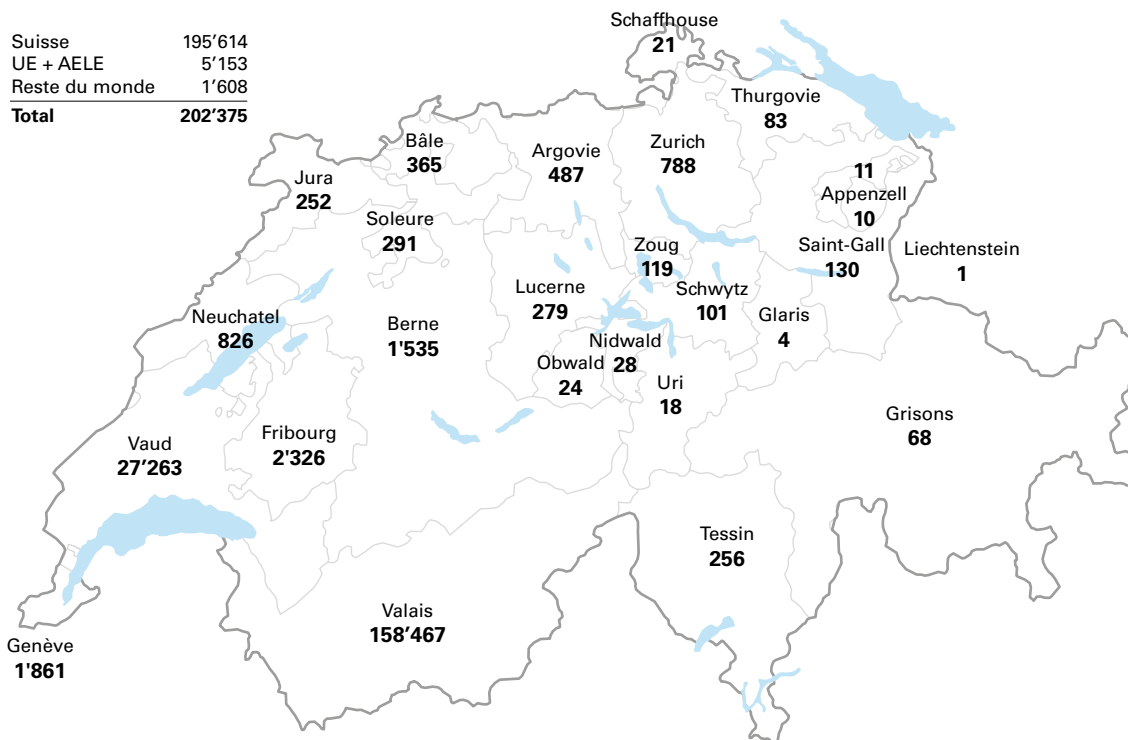
670'300
visites ambulatoires

Consultations



Après quatre exercices à la hausse, les consultations connaissent un recul de près de 3.4% en 2025. Les variations entre les disciplines sont très disparates étant donné que l'hématologie connaît une baisse de 1'800 visites (soit 12.1%) alors que l'immuno-allergologie connaît une hausse de près de 800 visites (soit 12.1%).

Origine des patientes et patients



L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH relative à la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.



1'750

naissances

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2025
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	5 223 039
Centre Hospitalier du Valais Romand	-2 705 270
Institut Central des Hôpitaux	390 511
Résultat de l'exercice	2'908'280

Résultat

Après trois exercices déficitaires, l'exercice 2025 a pu être clôturé avant un résultat bénéficiaire (CHF 2.9 millions) après une attribution au fonds de compensation des investissements de l'ordre de CHF 1.0 million. Ce résultat, qui doit être qualifié de réjouissant, illustre les nombreux efforts consentis au sein de l'Hôpital du Valais afin de maîtriser les charges tout en optimisant les recettes grâce à la poursuite du déploiement de nombreuses mesures d'économies et d'optimisations. Ce d'autant que des charges « hors de l'ordinaire » de l'ordre de CHF 8.9 millions ont été comptabilisées (à l'image de l'impairment et des amortissements complémentaires pour CHF 3.7 millions mais aussi des loyers complémentaires de l'ordre de CHF 4.0 millions) durant l'exercice sous revue.

Globalement, l'institution confirme sa capacité à maîtriser ses charges hors période inflationniste, puisque pour un deuxième exercice consécutif les recettes (+4.7%) ont connu une augmentation plus importante que les charges (+3.0%). Les charges de personnel augmentent principalement du fait du renchérissement octroyé (0.8%), l'amélioration du plan de prévoyance ainsi que du déploiement de la dernière étape de l'initiative des soins. Quant aux charges d'exploitation, hors charges de personnel, celles-ci augmentent en lien avec l'activité en hausse et de par les loyers complémentaires. En ce qui concerne les recettes, celles-ci sont en hausse pour trois raisons principales : une activité ambulatoire qui poursuit sa croissance au fil des années avec le transfert de l'activité stationnaire vers l'ambulatoire (+ 2.7%), l'augmentation des tarifs DRG négociés de l'ordre de 3.4% ainsi

qu'un nombre de sorties (aussi bien pour l'activité aiguë que chronique) supérieur à 2024 tout en ayant un CMI stable.

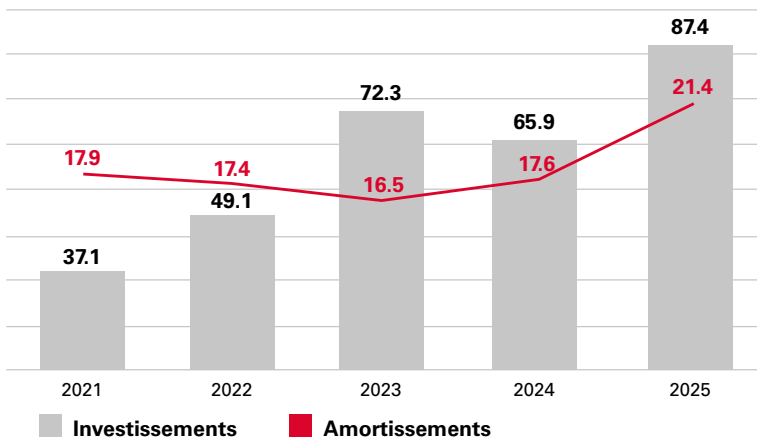
Pour une deuxième année de fil, la marge EBIDTAR est en hausse étant donné qu'elle atteint 5.1% du chiffre d'affaires et dépasse pour la première fois depuis 2022 les CHF 40 millions. Cette amélioration de l'EBITDAR, en comparaison des deux derniers exercices, ne peut qu'être salubre bien que la valeur cible de 7% - soit CHF 64 millions pour 2025 - convenue avec le canton (stratégie du propriétaire) ne soit pas atteinte. Les efforts entrepris ont donc porté leurs fruits, bien qu'il faille maintenir le cap, notamment en raison de l'augmentation attendue des charges (financières et d'exploitation) liées à la mise en service des nouveaux bâtiments. Pour rappel, la marge EBIDAR dégagée doit permettre à chaque institution de financer ses investissements ainsi que ses loyers.

Finalement, il est important de relever, encore une fois, l'important soutien du Conseil d'Etat. En effet, aussi bien le renchérissement 2023 (2.8%), 2024 (1.5%) que 2025 (0.8%) est financé par le canton. À cela s'ajoute la dernière étape de l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant, à travers la deuxième et dernière augmentation de la dotation, décidé par le Conseil d'Etat durant l'été 2023. L'Hôpital du Valais tient à réitérer sa gratitude et sa reconnaissance envers le Conseil d'Etat face à ce soutien primordial afin de répondre aux besoins sanitaires de la population valaisanne tout en faisant face aux nombreux défis du milieu hospitalier.

Bilan & chiffres clés

L'année sous revue s'est déroulée sous l'égide de la poursuite des projets d'extension de Sion et Brigue. Dès lors, le niveau des investissements est, pour une troisième année consécutive, extrêmement élevé. À relever également que le nouveau parking de Brigue a été mis en exploitation durant le 3^e trimestre de l'année. Finalement, il est opportun de rappeler que les projets d'extension sont financés par des capitaux étrangers, par conséquent le degré d'endettement augmente.

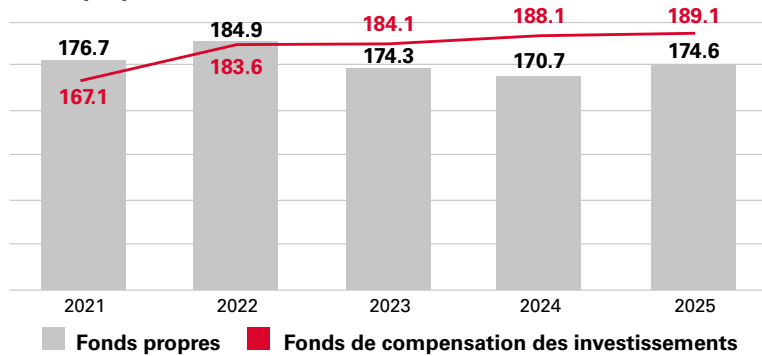
Investissements en MCHF



Les travaux liés aux extensions de l'hôpital de Brigue et de l'hôpital de Sion se sont poursuivis, respectivement terminés pour le parking de Brigue, en 2025. En effet, les immobilisations en cours augmentent de près de plus de CHF 59 millions. Dès lors, pour une troisième année consécutive, les investissements atteignent un niveau extrêmement élevé.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à l'inauguration de ces deux projets d'agrandissement. Pour ce qui a trait aux amortissements, ceux-ci vont considérablement augmenter dès l'ouverture de ces deux extensions.

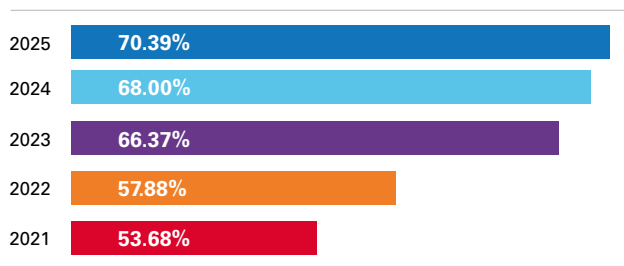
Fonds propres en MCHF



Les fonds propres de l'HVS sont en augmentation en 2025. En effet, ceux-ci passent de CHF 170.7 millions à CHF 174.6 millions, soit une augmentation de l'ordre de CHF 3.9 millions, dû notamment au résultat positif de CHF 2.9 millions.

L'attribution au fonds de compensation se limite à CHF 1 millions d'attribution pour le SZO. Par conséquent, celui-ci est désormais doté à hauteur de CHF 189.1 millions.

Degré d'endettement HVS



Pour un troisième exercice consécutif, le degré d'endettement de l'HVS s'accroît. Ceci s'explique, en majeure partie, du fait que les projets d'extension sont actuellement dans leurs phases la plus soutenue et que ceux-ci sont financés par des appels de fonds effectués auprès de l'État du Valais.

Pour rappel, en raison des importants investissements actuellement réalisés, ce ratio va poursuivre son accroissement au cours des prochaines années.



Parmi les principaux employeurs
du canton avec près de

6'260

collaboratrices
et collaborateurs

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	1'551'709	9'449'197
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	147'606'085	138'264'199
Autres créances à court terme	3	2'868'530	1'394'205
Stocks et en cours de facturation	4	38'631'750	51'886'404
Actifs de régularisation	5	11'017'082	10'147'324
Total actifs circulants		201'675'157	211'141'329
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	285'913	302'026
Immobilisations corporelles	7	380'614'033	313'580'156
Immobilisations incorporelles	8	7'132'495	8'319'667
Total actifs immobilisés		388'032'441	322'201'849
Total des actifs		589'707'598	533'343'178
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	60'917'461	47'989'913
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	34'742'479	35'121'824
Autres dettes à court terme	11	12'619'983	25'554'370
Passifs de régularisation	12	33'237'820	32'925'308
Provisions à court terme	13	805'000	920'000
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		142'322'743	142'511'415
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	1'536'666	1'580'823
Dettes financières à long terme	9	271'050'000	218'300'000
Autres dettes à long terme	15	157'398	274'035
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		272'744'064	220'154'858
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	5'991'357	5'940'373
Fonds de compensation des investissements	17	189'084'723	188'080'101
Réserves provenant de bénéfices cumulés		-23'373'569	-15'493'459
Résultat de l'exercice		2'908'280	-7'880'110
TOTAL FONDS PROPRES		174'640'792	170'676'905
TOTAL DES PASSIFS		589'707'598	533'343'178

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux d'une ou deux unités.

Fonds propres (en CHF)

	Capital Propre	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 16)	Fonds de compensation des investissements (note 17)	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 31.12.2023	30'000	-15'493'459	5'680'575	184'075'446	174'292'562
Résultat de l'exercice		-7'880'110			-7'880'110
Autres attributions			259'798	4'004'655	4'264'453
Fonds propres au 31.12.2024	30'000	-23'373'569	5'940'373	188'080'101	170'676'905
Résultat de l'exercice		2'908'280			2'908'280
Autres attributions			50'984	1'004'622	1'055'606
Fonds propres au 31.12.2025	30'000	-20'465'289	5'991'357	189'084'723	174'640'792
Total fonds libres				195'076'080	

Évolution des réserves provenant de bénéfices

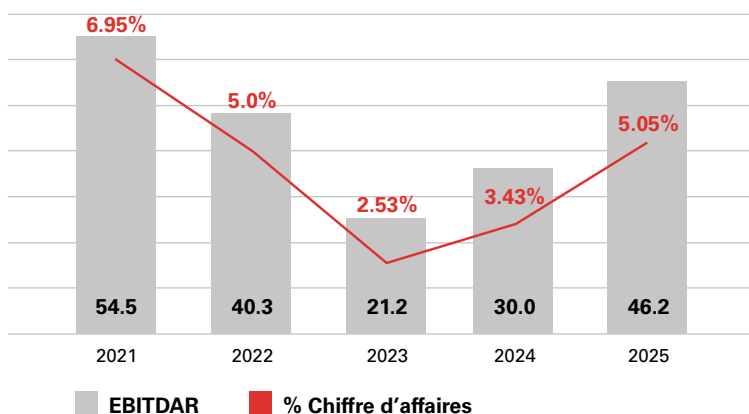
	2025	2024
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	-23'373'569	-15'493'459
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	2'908'280	-7'880'110
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	-20'465'289	-23'373'569

Compte de résultat

Tout comme l'exercice 2024, l'exercice 2025 aura été marqué par un résultat meilleur qu'attendu, et même bénéficiaire en 2025, bien que le contexte macro-économique reste très incertain (inflation mondiale, situations politiques instables sur plusieurs continents). Un effort important a été consenti au niveau des charges malgré des éléments uniques et hors de l'ordinaire tout en ayant des recettes en augmentation (effet prix et quantité). L'effet ciseau

constaté en 2022 et 2023, a pu une nouvelle fois être « inversé » étant donné que les recettes ont augmenté plus rapidement que les charges pour un deuxième exercice de suite. Finalement, une attribution limitée au fonds de compensation des investissements et la poursuite d'un soutien important de la part de l'Etat (financement du renchérissement octroyé et poursuite du déploiement de l'initiative de soins) ont contribué au résultat réjouissant de 2025.

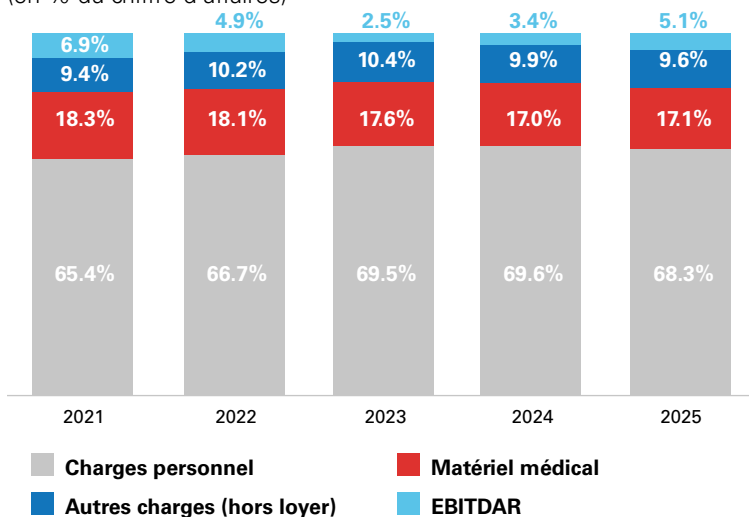
EBITDAR en MCHF



L'EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) est en progression depuis deux exercices et s'améliore de quasiment 1.6% pour atteindre 5.1%. Bien que cette amélioration soit réjouissante, l'EBITDAR 2025 reste insuffisant car il ne permet pas de couvrir tous les investissements de l'hôpital. À titre de rappel, dans le document de référence « Hôpitaux suisses : santé financière 2024 » de PwC, l'EBITDAR moyen était de l'ordre de 5.4%.

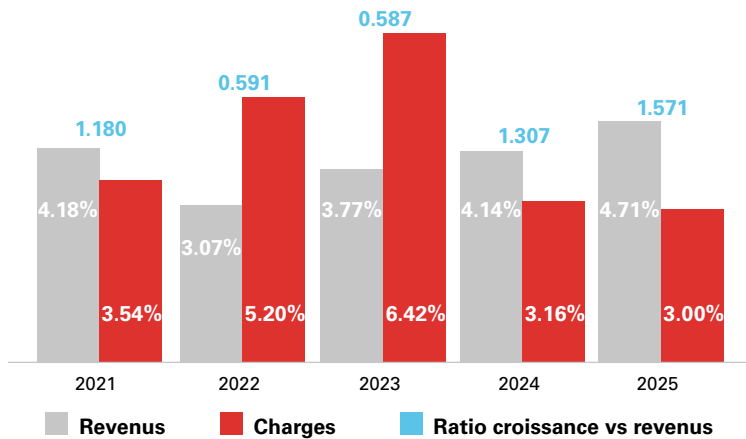
Évolution des coûts

(en % du chiffre d'affaires)



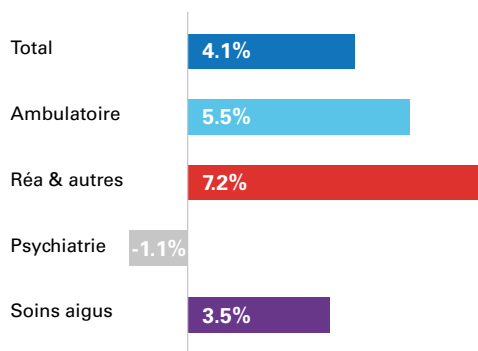
La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2025, la proportion des charges de personnel diminue légèrement bien que le renchérissement de 0.8% ait été accordé et que l'initiative des soins ait continué à être déployée. Bien que l'activité ambulatoire ait été très soutenue en 2025, la proportion du matériel médical est quasiment identique à 2024 et les autres charges (hors loyers) diminuent au détriment de l'EBITDAR, qui connaît un regain bienvenu de 1.6%.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2021, la compensation de l'Etat explique le ratio de croissance positif. En 2022 et 2023, bien que l'activité ait connu une bonne reprise, les charges augmentent plus fortement avec l'inflation et les différentes initiatives déployées en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. En 2024 et 2025, l'effet ciseau connu auparavant a pu être stoppé grâce aux nombreuses économies et optimisations mises en place.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur hospitalier



Comme pour 2024, l'exercice 2025 aura été marqué par une activité soutenue étant donné que le chiffre d'affaires a augmenté de 4%. Pour une troisième année consécutive, la réadaptation connaît l'essor le plus prononcé. La tendance du transfert de l'activité stationnaire vers l'ambulatoire continue de se confirmer étant donné que l'activité ambulatoire connaît une augmentation plus forte que l'aigus stationnaire. Concernant la psychiatrie, il s'agit d'une légère diminution notamment expliquée par le double-effet : baisse du nombre de journée-malades et de la DMS.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	2025 Comptes consolidés	2024 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	835'091'356	799'809'972
Autres produits d'exploitation	19	100'029'978	88'670'214
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	21	-11'804'827	-6'706'166
Total produits		923'316'507	881'774'021
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	22	157'559'774	150'171'159
Charges de personnel	23	630'676'236	613'556'969
Autres charges d'exploitation	24	108'946'942	102'824'839
Total Charges d'exploitation		897'182'951	866'552'967
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		26'133'556	15'221'054
Amortissements sur immobilisations corporelles	7	19'685'655	15'788'261
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1'752'071	1'776'020
Total Amortissements		21'437'726	17'564'281
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		4'695'829	-2'343'228
Produits financiers	27	22'702	27'294
Charges financières (-)	28	-798'802	-1'156'890
Résultat financier		-776'100	-1'129'596
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-706'112	-994'367
Utilisation des fonds affectés	14	750'270	851'533
Résultats des fonds pour les fonds affectés		44'158	-142'834
RÉSULTAT ORDINAIRE		3'963'887	-3'615'657
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)		0	0
Produits exceptionnels		0	0
Résultat exceptionnel		0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		3'963'887	-3'615'657
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-2'376'720	-5'790'577
Utilisation des fonds libres	16/17	1'321'114	1'526'124
Résultat des fonds libres		-1'055'606	-4'264'453
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		2'908'280	-7'880'110

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2025

	Notes	2025	2024
		CHF	CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		2'908'280	-7'880'110
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	19'685'655	15'788'261
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'752'071	1'776'020
Variation des fonds affectés	14	-44'158	142'834
Variation des fonds libres	16	1'055'606	4'264'453
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-2'734'176	9'400'807
Variation du compte courant de l'Etat relatif aux subventions	2 / 11	-13'099'831	20'748'820
Variation des stocks et en cours de facturation	4	13'254'654	6'608'543
Variation des autres créances	3	-1'474'326	4'440'641
Variation des actifs de régularisation	5	-869'758	274'498
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	-379'346	-1'992'992
Variation des autres dettes à court terme	11	-6'442'265	8'115'272
Variation des provisions	13	-115'000	145'000
Variation des passifs de régularisation	12	312'512	424'862
Variation des autres dettes à long terme	15	-116'637	-127'827
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		13'693'282	62'129'083
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Diminution d'immobilisations financières	6	16'113	15'384
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-86'689'961	-63'753'347
Acquisitions d'immobilisations corporelles, part de subventions publiques	19	-29'572	-29'603
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-564'899	-2'097'026
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-87'268'319	-65'864'591
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Variation des dettes financières à court terme	9	12'927'548	-41'551'745
Augmentation des dettes financières à long terme	9	52'750'000	47'750'000
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		65'677'548	6'198'255
Flux de trésorerie		-7'897'488	2'462'746
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		9'449'197	6'986'451
Liquidités à la fin de l'exercice		1'551'709	9'449'197
Variation des liquidités		-7'897'488	2'462'746

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2025, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Après 2019, le renouvellement de la certification a eu lieu en 2023 sur la base des comptes 2022.



72'905
entrées aux urgences

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Établissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, SZO:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHVR:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Compagnie des Ambulances			

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissements non consolidés

- IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de la Santé)

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité > 50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1'825 jours (5 ans) : 20% patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

À noter que pour les débiteurs étrangers de l'ICH, une provision, basée sur le taux de perte moyen des trois derniers exercices, est spécifiquement calculée.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les

stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

Durant le COVID-19, un stock de réserve a été constitué pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Ce stock de réserve est maintenu depuis lors et, basé sur une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur est enregistrée annuellement si nécessaire.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement est enre-

gistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans
Logiciels (licences achetées, comme p. ex. pour les systèmes d'exploitation)	4 ans
ERP (Entreprise Ressource Planning) / SIC (Système d'information clinique)	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers et le projet DPI+, développé conjointement avec les HUG. Les licences acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation respectant les normes REKOLE, généralement sur une période de quatre à huit ans au maximum. Le projet DPI+ est valorisé sur la base des heures internes répondants aux critères d'activation en respect de la norme Swiss GAAP RPC 10 Valeurs incorporelles au taux horaire de chaque personne

(y compris les charges patronales correspondantes) engagée sur le projet. À cela s'ajoute les coûts d'acquisition des prestations fournies par les HUG dans le cadre du projet. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation de l'ERP, c'est-à-dire huit ans.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéficiaire reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014 :

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées de l'État du Valais.

Subventions d'exploitation selon mandat de prestations

Pour les subventions relatives aux prestations fournies sur le territoire valaisan, les acomptes reçus durant l'année sont comptabilisés au crédit du compte courant de l'Etat.

La participation effective des prestations à la charge de l'Etat du Valais est comptabilisée au débit du compte courant de l'Etat. Lors de la clôture annuelle, les prestations non facturées sont estimées et reconnues en produits d'exploitation et également mis au débit du compte courant de l'Etat.

Les subventions payées par le canton du Valais peuvent être regroupées en deux catégories principales :

- Contributions cantonales aux tarifs: celles-ci correspondent majoritairement à la part cantonale (55%) du financement prévu dans le cadre d'une hospitalisation de type stationnaire (aiguë et chronique) ;
- Subventions Etat du Valais (SSP et autres) : celles-ci correspondent essentiellement à des prestations d'intérêt général et des prestations déléguées par l'Etat.



Un total de

534

médecins assistants
et chefs de clinique
en formation

Note 1	Trésorerie	31.12.2025	31.12.2024
	Caisses	94'393	112'901
	Chèques postaux	96'865	153'746
	Banques	1'360'451	9'182'550
		1'551'709	9'449'197

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2025	31.12.2024
	Débiteurs patients	131'744'943	130'436'787
	Débiteur Etat du Valais	183'577	87'237
	Débiteur Etat du Valais (présenté au passif en 2024)	6'511'370	0
	Débiteurs facturation non patients	11'801'975	11'597'415
	Ducroire	-2'635'780	-3'857'240
		147'606'085	138'264'199

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2025	31.12.2024
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	2'868'530	1'394'205
		2'868'530	1'394'205

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2025	31.12.2024
	Stocks médicaments	5'835'732	6'713'350
	Stocks matériel médical et implants	10'342'567	10'077'627
	Stocks économats	11'477	46'834
	Stocks magasins centraux	3'410'769	4'167'663
	Stocks produits alimentaires	228'048	275'741
	Stocks combustible	547'477	512'003
	Stocks informatique	93'091	125'770
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	18'162'588	29'967'415
	État au 31.12	38'631'750	51'886'404
	Variation de stock	1'449'827	-97'622
	Variation de stock prestations non décomptées	11'804'827	6'706'166
	État au 01.01	51'886'404	58'494'947

La valeur des stocks a diminué par rapport à l'année précédente mais reste très stable. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent une nette diminution suite à un gros travail de codage effectué en fin d'exercice.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2025	31.12.2024
	Vacances prises en trop	657	6'973
	Heures négatives	888'965	848'673
	Charges payées d'avance	5'323'269	4'888'190
	Produits à recevoir	4'804'191	4'403'489
		11'017'082	10'147'324

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2025	31.12.2024
	Titres	5'092	5'280
	Prêts « formation » aux collaborateurs	11'900	11'900
	Autres immobilisations financières	268'921	284'846
		285'913	302'026

Note 7**Immobilisations corporelles**

2024	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
État au 01.01	77'282'313	24'426'616	96'759'350	13'055'704	10'165'539	153'161'954	374'851'476
Entrées	-	-	-	-	-	63'782'950	63'782'950
Transfert	122'193	49'676	3'258'095	446'953	5'203'058	-9'079'976	0
Sorties	-341'773	-84'600	-79'095	-217'019	-63'604	-	-786'092
État au 31.12	77'062'732	24'391'692	99'938'350	13'285'638	15'304'993	207'864'928	437'848'334
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	16'783'961	9'936'689	62'765'264	10'271'418	9'508'679	-	109'266'009
Amortissements	2'644'088	1'197'865	8'628'150	1'012'542	2'305'616	-	15'788'261
Sorties	-341'773	-84'600	-79'095	-217'019	-63'604	-	-786'092
État au 31.12	19'086'275	11'049'954	71'314'319	11'066'941	11'750'690	-	124'268'179
Valeur comptable au 31.12	57'976'457	13'341'739	28'624'031	2'218'697	3'554'303	207'864'928	313'580'156
2025							
	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
État au 01.01	77'062'732	24'391'692	99'938'350	13'285'638	15'304'993	207'864'928	437'848'334
Entrées	-	-	-	-	-	86'719'533	86'719'533
Transfert	13'324'239	2'496'152	9'886'729	1'299'167	436'171	-27'442'457	0
Sorties	-	-18'282	-2'130'425	-1'604'088	-2'152'836	-	-5'905'631
État au 31.12	90'386'972	26'869'562	107'694'654	12'980'717	13'588'328	267'142'004	518'662'236
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	19'086'275	11'049'954	71'314'319	11'066'941	11'750'690	-	124'268'179
Amortissements	2'571'615	1'373'799	8'986'562	1'052'244	2'048'268	-	16'032'488
Impairment / amort. complémentaires	3'614'708	38'460	-	-	-	-	3'653'167
Sorties	-	-18'282	-2'130'425	-1'604'088	-2'152'836	-	-5'905'631
État au 31.12	25'272'598	12'443'930	78'170'456	10'515'097	11'646'122	-	138'048'203
Valeur comptable au 31.12	65'114'374	14'425'632	29'524'198	2'465'620	1'942'206	267'142'004	380'614'033

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16, les intérêts intercalaires des projets d'extension sont annuellement activés. En 2025, un taux d'intérêt moyen de 1.11% (2024: 1.43%) est utilisé et un montant de CHF 2.26 millions (2024: CHF 2.26 millions) est activé.

Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 20, et dans le cadre de la réorganisation des activités sur chaque site de l'HVS, un test de dépréciation annuel est effectué afin d'identifier une éventuelle perte de valeur. Dans cette optique, le déménagement sur le site de Brigue et de Sion ont généré en 2025 un ajustement comptable. Il y a lieu de distinguer les amortissements complémentaires à l'impairment. Les amortissements complémentaires correspondent à une réduction de la durée d'utilisation des biens alors que l'impairment correspond à la différence entre la valeur comptable du bien et la valeur réalisable. Cette dernière a été déterminée sur la base de la nouvelle affectation des biens suite à l'ouverture de l'extension du site de Sion.

Des amortissements complémentaires, pour le site de Brigue et de Sion, à hauteur de CHF 815'500 (2024: CHF 0) ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation tout comme un impairment d'un montant de CHF 2.84 millions (2024: CHF 0). Par conséquent, un montant total de CHF 3.66 millions a impacté les comptes 2025 (2024: CHF 0).

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2024	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
État au 01.01	10'664'422	4'787'271	15'451'693
Entrées	-	2'097'026	2'097'026
Transfert	2'773'245	-2'773'245	-
Sorties	-126'838	-	-126'838
État au 31.12	13'310'830	4'111'052	17'421'881
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	7'453'031	-	7'453'031
Amortissement	1'776'020	-	1'776'020
Sorties	-126'838	-	-126'838
État au 31.12	9'102'214	-	9'102'214
Valeur comptable au 31.12	4'208'616	4'111'052	8'319'667

2025	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
État au 01.01	13'310'830	4'111'052	17'421'881
Entrées	-	564 899	564 899
Transfert	1'242'224	-1'242'224	-
Sorties	-1'554'990	-	-1'554'990
État au 31.12	12'998'064	3'433'727	16'431'791
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	9'102'214	-	9'102'214
Amortissement	1'752'071	-	1'752'071
Sorties	-1'554'990	-	-1'554'990
État au 31.12	9'299'295	-	9'299'295
Valeur comptable au 31.12	3'698'768	3'433'727	7'132'495

Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 10, les prestations du personnel effectuées dans le cadre du projet du Dossier Patient Informatisé (DPI), l'ERP relatif aux données du patient, sont activées durant toute la phase du projet et tant que l'ERP n'est pas mis en exploitation. Il s'agit des heures internes de développement du projet qui figurent également au compte de résultat dans les « autres produits d'exploitation ».

Note 9 Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2024	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt
Dettes bancaires à court terme	739'913	0	0	739'913	taux SARON + 0.75%
Dettes à court terme - Etat du Valais	47'250'000	0	0	47'250'000	1.20%
Total à court terme	47'989'913	0	0	47'989'913	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.65% - 1.57%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	208'300'000	208'300'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme	0	0	218'300'000	218'300'000	
2025	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	18'667'461	0	0	18'667'461	taux SARON + 0.75%
Dettes à court terme - Etat du Valais	42'250'000	0	0	42'250'000	0.82% & 1.80%
Total à court terme	60'917'461	0	0	60'917'461	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.41% - 0.65%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	261'050'000	261'050'000	0.20% - 1.80%
Total à long terme	0	0	271'050'000	271'050'000	

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 10.0 lié à la construction de la stérilisation centrale (dont MCHF 4.0 à un taux variable), celui du parking couvert de Sion pour MCHF 20.2 et de divers emprunts de MCHF 243.1 pour le financement courant des constructions.

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

Les financements du fonds de roulement et du crédit de construction ont porté d'intérêts de 1.20% à 1.80% en 2024. En 2025, ceux-ci ont porté intérêts de 0.82% à 1.80%.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2025	31.12.2024
	Fournisseurs	34'742'479	35'121'824
		34'742'479	35'121'824

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2025	31.12.2024
	Créancier TVA	296'931	294'376
	Acomptes patients	1'739'539	902'509
	Etat du Valais	-	6'492'121
	Assurances sociales et prévoyance	8'245'284	13'161'791
	Créanciers personnel	231'053	3'693'829
	Autres créanciers	2'107'176	1'009'743
		12'619'983	25'554'370

L'acompte de décembre 2025 pour la Caisse de compensation du canton du Valais a été versé en janvier 2026.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2025	31.12.2024
	Vacances non prises	8'520'479	8'983'682
	Heures supplémentaires	7'745'141	7'562'546
	Autres charges à payer	15'052'421	15'061'847
	Produits encaissés d'avance	1'919'779	1'317'233
		33'237'820	32'925'308

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2024	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	État au 01.01	505'000	270'000	775'000
	Attribution	580'000	340'000	920'000
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-505'000	-270'000	-775'000
	État au 31.12	580'000	340'000	920'000
	Année 2025	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	État au 01.01	580'000	340'000	920'000
	Attribution	555'000	250'000	805'000
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-580'000	-340'000	-920'000
	État au 31.12	555'000	250'000	805'000

La provision comprend les cas de responsabilité civile.

A photograph of three people in a modern, brightly lit hospital hallway. On the left, a man in a white lab coat and dark trousers is pointing towards a large window. In the center, a man in a light blue shirt, red tie, and grey trousers is looking at a tablet. On the right, a woman in a white lab coat and dark pants is also looking at the tablet. The hallway has a polished floor that reflects the people and the bright light from the window. To the right, there is a glass railing for a staircase.

96

conventions et accords
de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

Note 14 Fonds affectés

Désignation	01.01.2024	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2024
Fonds affectés DG				
Fds des syndicats-2E0002	399'940	623'894	543'898	479'936
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'599	0	44	4'555
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	14'721	0	4'237	10'484
Fds Dons Pandémies/Epidémies	167'622	0	28'818	138'804
Fds Insuffisance Cardiaque VS	3'822	104'170	56'107	51'885
Total Fonds affectés DG	590'705	728'064	633'105	685'664
Fonds affectés ICH				
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	66'000	66'000	0
Total Fonds affectés ICH	0	66'000	66'000	0
Fonds affectés SZO				
Fds Investitions Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	100'000
Fds Schülerbetreuung HES-S22ZD005	820	0	820	0
Fds Freizeitclub SZO	24'732	7'640	10'458	21'914
Fds ALS SZO	3'877	10'807	6'114	8'569
Total Fonds affectés SZO	452'871	18'447	17'392	453'926
Fonds affectés CHVR				
Fds CDT/Martigny	2'480	4'800	390	6'890
Fds ligue pulmonaire	156'777	80'783	30'000	207'560
Fds Anesthésie Simulations ALS	128'133	70'100	61'137	137'096
Fds « Du bien-être contre mon cancer »	1'101	23'000	23'000	1'101
Fds centenaire Malévoz-2UP001	32'029	0	0	32'029
Fds Etude hémodialyse AMGEN - (Meier)	56'558	0	0	56'558
Fds Etude Sapaldia-2RMO04	17'335	3'173	20'509	0
Total Fonds affectés CHVR	394'413	181'856	135'036	441'233
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	1'437'989	994'367	851'533	1'580'823

Désignation	01.01.2025	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2025
Fonds affectés DG				
Fds des syndicats-2E0002	479'936	567'156	567'156	479'936
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'555	0	44	4'511
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	10'484	0	4'009	6'476
Fds Dons Pandémies/Epidémies	138'804	0	0	138'804
Fds Insuffisance Cardiaque VS	51'885	0	51'445	440
Total Fonds affectés DG	685'664	567'156	622'653	630'167
Fonds affectés ICH				
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	22'000	22'000	0
Total Fonds affectés ICH	0	22'000	22'000	0
Fonds affectés SZO				
Fds Investitions Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	100'000
Fds Schülerbetreuung HES-S22ZD005	0	0	0	0
Fds Freizeitclub SZO	21'914	8'040	6'823	23'131
Fds ALS SZO	8'569	7'400	8'181	7'788
Total Fonds affectés SZO	453'926	15'440	15'004	454'362
Fonds affectés CHVR				
Fds CDT/Martigny	6'890	5'647	3'358	9'179
Fds ligue pulmonaire	207'560	30'419	30'000	207'979
Fds Anesthésie Simulations ALS	137'096	65'450	56'153	146'393
Fds "Du bien-être contre mon cancer"	1'101	0	1'101	0
Fds centenaire Malévoz-2UP001	32'029	0	0	32'029
Fds Etude hémodialyse AMGEN - (Meier)	56'558	0	0	56'558
Fds Etude Sapaldia-2RMO04	0	0	0	0
Total Fonds affectés CHVR	441'233	101'516	90'613	452'137
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	1'580'823	706'112	750'270	1'536'666

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2025	31.12.2024
	Autres dettes à long terme	111'295	135'727
	Revenus différés	46'103	138'308
		157'398	274'035

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usagé) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2025-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2025 et 2024) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16	Fonds libres				
Désignation	01.01.2024	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2024	
Direction générale	757'135	1'720	22'399	736'455	
Fonds libres - services	318'520	1'720	0	320'240	
Fonds libres - recherches	438'615	0	22'399	416'215	
ICH	1'117'372	383'351	360'183	1'140'541	
Fonds libres - services	770'078	54'398	172'548	651'928	
Fonds libres - recherches	347'294	328'953	187'634	488'612	
SZO	623'931	157'986	134'376	647'541	
Fonds libres - services	623'931	157'986	134'376	647'541	
CHVR	3'182'136	1'242'865	1'009'166	3'415'836	
Fonds libres - services	2'569'837	1'126'448	509'027	3'187'257	
Fonds libres - recherches	612'300	116'418	500'138	228'579	
Total Fonds libres Hôpital du Valais	5'680'575	1'785'922	1'526'124	5'940'373	

Désignation	01.01.2025	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2025	
Direction générale	736'455	52'640	167'329	621'767	
Fonds libres - services	320'240	32'640	50'312	302'568	
Fonds libres - recherches	416'215	20'000	117'017	319'199	
ICH	1'140'541	336'782	254'715	1'222'607	
Fonds libres - services	651'928	104'949	22'882	733'995	
Fonds libres - recherches	488'612	231'833	231'833	488'612	
SZO	647'541	191'967	140'837	698'671	
Fonds libres - services	647'541	191'967	140'837	698'671	
CHVR	3'415'836	790'709	758'233	3'448'312	
Fonds libres - services	3'187'257	685'563	685'413	3'187'407	
Fonds libres - recherches	228'579	105'146	72'820	260'904	
Total Fonds libres Hôpital du Valais	5'940'373	1'372'098	1'321'114	5'991'357	

Depuis 2020, un fonds (classifié sous Direction générale) dédié au COVID-19 est existant suite à l'obtention de dons privés. En 2021, un montant de KCHF 600 a été imputé sur le fonds de Recherche HVS, également classifié sous Direction générale.



46.2

millions de francs
d'EBITDAR

923

millions de francs
de chiffre d'affaires

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2025	31.12.2024
	Recettes d'investissements	40'960'348	35'310'617
	Investissement non activables	-41'263	-56'897
	Amortissements	-18'510'021	-14'702'546
	Loyers	-18'829'338	-14'192'964
	Intérêts calculés selon CAE	-2'575'104	-2'353'555
	Attribution au fonds de compensation	1'004'622	4'004'655

	2025	2024
État au 01.01	188'080'101	184'075'446
Attribution au fonds de compensation	1'004'622	4'004'655
État au 31.12	189'084'723	188'080'101

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO).

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2025	31.12.2024
	Recettes assurances et autres garants	530'592'823	515'064'252
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	31'259'089	23'572'337
	Contributions cantonales aux tarifs	241'627'637	240'782'420
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'584'489	10'426'764
	Autres prestations aux patients	3'200'200	3'236'386
	Autres prestations aux patients, part investissements	22'291	21'648
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	11'804'827	6'706'166
		835'091'356	799'809'972

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2025	31.12.2024
	Produits des loyers	7'883'938	7'348'431
	Produits des loyers, part investissements	330'292	295'151
	Propres prestations activées	702'846	96'032
	Prestations au personnel et tiers	36'130'948	34'483'371
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	969'984	933'978
	Subventions	53'982'399	45'483'648
	Subventions, part investissements	29'572	29'603
		100'029'978	88'670'214

Les propres prestations activées correspondent aux prestations du personnel effectuées dans le cadre du projet du Dossier Patient Informatisé (DPI), l'ERP relatif aux données du patient. Il s'agit des heures internes de développement du projet qui figurent également à l'actif du bilan sous « immobilisations incorporelles ».

L'augmentation des subventions entre 2025 et 2024 est due principalement à la PIG renchérissement 2025, à la dernière étape du déploiement de l'initiative des soins ainsi qu'à la PIG déménagement.

Note 20 **Information sur la répartition des produits nets des livraisons et prestations de services par région géographique et secteur d'activité**

La totalité des produits nets sont réalisés en Suisse. La grande majorité des produits provient du secteur des prestations aux patients. Les autres produits étant non significatifs, nous renonçons dès lors à une présentation sectorielle.

Note 21	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2025	31.12.2024
	Prestations non facturées	-11'240'927	-7'247'367
	Prestations non facturées « cas à cheval »	-563'899	-803'321
	Correction TARMED 2ct	-	1'344'522
		-11'804'827	-6'706'166

Au 31.12.2025, la variation pour les prestations non facturées et les « cas à cheval » a été conséquente. La forte baisse des prestations non facturées est due principalement à un travail conséquent effectué en fin d'année en lien avec le codage.

Concernant la correction du point TARMED de deux centimes en 2024, la décision du tarif d'autorité a été rendue courant novembre 2024 pour tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel dont le tarif a déjà été accepté) et HSK permettant de passer la valeur du point de 87 à 89 centimes pour l'année 2024. Étant donné qu'aucune partie n'a fait recours, celui-ci est entré en force pour l'exercice précédent.

Note 22	Charges de matières premières et consommables	31.12.2025	31.12.2024
	Médicaments (y c. produits sanguins)	74'685'448	70'523'765
	Matériel, instruments, implants et textiles	60'224'953	57'852'485
	Films et matériel de photographie	83'845	395'492
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	14'221'825	13'598'245
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	8'343'702	7'801'172
		157'559'774	150'171'159

L'augmentation des charges de matières premières et consommables est due principalement à la hausse générale de l'activité ambulatoire et à l'augmentation des prix.

Note 23	Charges de personnel	31.12.2025	31.12.2024
	Médecins	126'867'175	124'465'133
	Honoraires des médecins	11'888'405	11'634'548
	Personnel soignant	176'775'159	171'502'173
	Personnel médico-technique	50'722'016	49'624'592
	Personnel médico-thérapeutique	20'382'505	20'437'105
	Services sociaux	1'986'002	1'882'774
	Personnel de maison et de cuisine	35'582'641	34'679'209
	Services logistiques et techniques	10'376'727	10'141'482
	Personnel administratif	76'530'303	74'943'804
	Total salaires	511'110'935	499'310'820
	Charges sociales	114'051'612	108'361'380
	Autres charges du personnel	5'513'689	5'884'769
	Total autres charges du personnel	119'565'301	114'246'149
		630'676'236	613'556'969

Note 24	Autres charges d'exploitation	31.12.2025	31.12.2024
	Produits alimentaires	10'318'094	10'261'103
	Charges de ménage	8'251'507	8'145'011
	Entretien et réparation	18'125'543	18'275'351
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	4'656'819	4'159'441
	Energie et eau	7'881'072	7'985'722
	Administration et informatique	21'201'739	20'368'535
	Autres charges liées aux patients	7'154'191	7'273'709
	Autres charges non liées aux patients	10'611'342	10'720'920
	Autres charges des investissements (loyers, bien non activables)	20'746'635	15'635'047
		108'946'942	102'824'839

Note 25	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2025	31.12.2024
	Amortissements immobiliers	3'767'428	2'982'899
	Amortissements mobiliers, équipements	15'918'227	12'805'362
		19'685'655	15'788'261

Note 26	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2025	31.12.2024
	Amortissements immobilisations incorporelles	1'752'071	1'776'020
		1'752'071	1'776'020

Note 27	Produits financiers	31.12.2025	31.12.2024
	Produits des intérêts de capitaux	11'146	10'350
	Autres produits financiers	11'556	16'944
		22'702	27'294

Note 28	Charges financières	31.12.2025	31.12.2024
	Intérêts à court terme sur c/c	614'609	878'698
	Charges d'intérêts hypothécaires	143'351	190'103
	Frais bancaires et postaux	40'843	88'089
		798'802	1'156'890

Note 29 Transactions avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.

	31.12.2025	31.12.2024
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	183'577	87'237
Créancier Etat VS	6'511'370	-6'492'121
Prêt Etat VS	-303'300'000	-255'550'000
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	241'627'637	240'782'420
<i>dont formation (postgrade, prégrade, etc...)</i>	9'975'952	9'827'887
<i>dont psychiatrie (hôpitaux de jours, consultations ambulatoires, etc...)</i>	8'997'603	9'202'535
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'584'489	10'426'764
<i>dont psychiatrie (hôpitaux de jours, consultations ambulatoires, etc...)</i>	490'756	499'162
Subventions mandats SSP	45'948'374	37'533'421
<i>dont renchérissement salarial</i>	24'220'861	21'010'744
<i>dont initiative des soins</i>	13'107'247	10'277'648
Subventions diverses hors SSP	2'575'635	2'218'285
Subventions corporations, fondations, privé	3'495'617	3'607'138
Part investissement subventions	6'322	6'322
Total	310'238'074	294'574'349

État des cautionnements

Cautionnements investissements	729'300'000	435'300'000
Cautionnements fonds de roulement	180'000'000	180'000'000

Concernant les informations sur d'autres formes de subventions publiques débouchant sur des avantages pour l'organisation (taux d'intérêts avantageux), nous vous renvoyons à la note 9.

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

Note 30 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2025	31.12.2025			31.12.2024	2025
PRESV	0	0	0	0	48'993'263	48'993'263	45'174'953
Total	0	0	0	0	48'993'263	48'993'263	45'174'953

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2025.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2025 d'environ 115.27% (2024: 112.36%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2025, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2025, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2025 ni au 31.12.2024.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 5'523'445 au 31.12.2025 (2024: CHF 8'356'176).

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2024	31.12.2024			31.12.2023	2024
PRESV	0	0	0	0	45'174'953	45'174'953	40'314'007
Total	0	0	0	0	45'174'953	45'174'953	40'314'007

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2024 d'environ 112.36% (2023: 108.92%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2024, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2024, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2024 ni au 31.12.2023.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 8'356'176 au 31.12.2024 (2023: CHF 0).

Note 31 Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2025	31.12.2024
Honoraires versés à l'organe de révision	199'985	147'440
	199'985	147'440

Note 32 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été revue et tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien ont été amorcés.

Note 33 **Engagements éventuels****Planification hospitalière (art. 13 LEIS)**

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Lors du bouclement au 31.12.2025, le Service de la santé publique (SSP) du Canton du Valais nous a informé qu'aucune réduction ne devrait avoir lieu en 2025 malgré le dépassement de l'activité dans certains domaines.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

Astreinte

Des analyses et discussions sont en cours concernant des médecins cadres qui n'arrivent pas à compenser en temps leurs heures d'interventions à l'occasion des astreintes (gardes / piquets). Selon le statut médecins cadres ces heures doivent être compensées sous la responsabilité du chef de service. Un inventaire complet de la situation (services, quantité d'heures, etc...) est en cours, c'est pourquoi l'impact financier ne peut, à ce jour, être quantifié de manière fiable.

Note 34 Engagements hors bilan

TVA de Groupe

L'Hôpital du Valais est titulaire d'un numéro de TVA de Groupe, dont l'Institut Central des Hôpitaux fait partie. Les entités sont solidairement responsables des engagements ouverts à la date de clôture.

Note 35 Événements subséquents à la date de clôture

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 24 mars 2026.

Note 36 Continuité d'exploitation

L'Hôpital du Valais, à l'image des hôpitaux publics en Suisse, fait face à une situation financière préoccupante due, entres autres, a une situation de sous-financement lié aux tarifs hospitaliers. La continuité d'exploitation n'est, pour l'heure, pas remise en question mais nécessite un suivi rigoureux afin de redresser la situation. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a, de concert avec la CESREF, continuer de mettre en œuvre des mesures visant à stabiliser la situation financière de l'HVS.



6'260

collaboratrices et collaborateurs
sur l'ensemble du canton du Valais.

Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	452'966	498'880
Créances résultant de livraisons et de prestations	103'716'106	102'546'363
Autres créances à court terme	250'200	46'663
Stocks et en cours de facturation	23'772'513	35'394'222
Actifs de régularisation	5'263'246	4'737'477
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	133'455'031	143'223'606
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	135'208	143'250
Immobilisations corporelles	243'810'189	211'358'977
Immobilisations incorporelles	384'796	271'332
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	244'330'194	211'773'559
TOTAL DES ACTIFS	377'785'224	354'997'165
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11'391'036	12'995'530
Autres dettes à court terme	7'148'667	12'730'990
Provisions à court terme	635'000	730'000
Passifs de régularisation	19'989'261	19'356'874
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	39'163'964	45'813'395
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	224'682'857	202'021'967
Autres dettes à long terme	563'433	576'960
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	225'246'289	202'598'927
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'448'312	3'415'836
Fonds de compensation des investissements	112'631'929	112'627'306
Résultat de l'exercice	-2'705'270	-9'458'298
TOTAL FONDS PROPRES	113'374'971	106'584'844
TOTAL DES PASSIFS	377'785'224	354'997'165

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	232'062	207'199
Créances résultant de livraisons et de prestations	27'550'658	26'541'753
Autres créances à court terme	530'714	484'841
Stocks et en cours de facturation	7'860'766	8'072'394
Actifs de régularisation	1'118'284	1'040'585
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	37'292'485	36'346'773
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	0	0
Immobilisations corporelles	104'827'339	72'964'630
Immobilisations incorporelles	151'200	35'615
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	104'978'539	73'000'245
TOTAL DES ACTIFS	142'271'024	109'347'018
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'424'037	6'712'787
Autres dettes à court terme	2'025'143	2'210'879
Provisions à court terme	140'000	160'000
Passifs de régularisation	6'294'296	7'559'098
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	15'883'476	16'642'764
CAPITAUX ÉTRANGERS A LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	44'013'043	15'642'540
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	44'013'043	15'642'540
FONDS PROPRES		
Fonds libres	698'671	647'541
Fonds compensation des investissements	76'452'795	75'452'795
Résultat de l'exercice	5'223'039	961'377
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	82'374'505	77'061'714
TOTAL DES PASSIFS	142'271'024	109'347'018

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	845'570	8'722'154
Créances résultant de livraisons et de prestations	8'945'869	8'876'566
Autres créances à court terme	179'636	43'843
Stocks et en cours de facturation	6'905'380	8'294'017
Actifs de régularisation	987'885	950'646
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	17'864'339	26'887'225
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	138'804	138'376
Immobilisations corporelles	18'450'220	20'244'989
Immobilisations incorporelles	564'032	469'655
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	19'153'056	20'853'020
TOTAL DES ACTIFS	37'017'396	47'740'245
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'260'669	6'823'118
Autres dettes à court terme	2'340'914	1'008'537
Passifs de régularisation	4'528'814	4'103'022
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	14'130'397	11'934'677
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	0	0
Dettes financières à long terme portant intérêts	13'156'032	26'454'974
Revenu différé	46'103	138'308
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	13'202'135	26'593'282
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'222'607	1'140'541
Réserves provenant de bénéfices cumulés	8'041'745	7'424'935
Résultat de l'exercice	390'511	616'810
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	9'684'863	9'212'286
TOTAL DES PASSIFS	37'017'396	47'740'245

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2025	2024
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	395'628'097	374'132'513
Contributions cantonales aux tarifs	190'039'516	184'136'436
Diverses recettes	27'005'401	26'124'987
Subventions diverses	36'661'655	30'181'221
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-11'639'275	-6'601'330
TOTAL PRODUITS	637'695'395	607'973'827
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	129'751'926	125'273'654
Charges de personnel	406'262'656	392'403'732
Autres charges d'exploitation	91'976'768	90'819'422
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	627'991'349	608'496'808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	9'704'045	-522'981
Amortissements sur immobilisations corporelles	11'613'444	7'670'290
Amortissements sur immobilisations incorporelles	79'959	70'083
TOTAL AMORTISSEMENTS	11'693'403	7'740'373
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	-1'989'357	-8'263'355
Produits financiers	3'581	4'401
Charges financières (-)	-671'491	-914'170
RÉSULTAT FINANCIER	-667'910	-909'769
Attribution aux fonds affectés (-)	-101'516	-181'856
Utilisation des fonds affectés	90'613	135'036
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	-10'904	-46'820
RÉSULTAT ORDINAIRE	-2'668'171	-9'219'944
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	-2'668'171	-9'219'944
Attribution aux fonds libres (-)	-790'709	-1'242'865
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁵	-4'622	-4'655
Utilisation des fonds libres	758'233	1'009'166
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-37'098	-238'354
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	-2'705'270	-9'458'298

⁵ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2025	2024
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	134'144'895	128'506'948
Contributions cantonales aux tarifs	68'100'573	67'030'245
Diverses recettes	10'357'928	9'347'782
Subventions diverses	11'592'121	9'557'624
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-189'095	-237'865
TOTAL PRODUITS	224'006'422	214'204'733
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	45'843'551	44'050'274
Charges de personnel	131'722'078	130'727'033
Autres charges d'exploitation	36'879'218	31'574'309
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	214'444'847	206'351'615
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	9'561'576	7'853'117
Amortissements sur immobilisations corporelles	3'186'086	2'803'698
Amortissements sur immobilisations incorporelles	51'513	32'966
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'237'599	2'836'664
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	6'323'977	5'016'454
Produits financiers	6'160	8'567
Charges financières (-)	-55'532	-38'978
RÉSULTAT FINANCIER	-49'372	-30'412
Attribution aux fonds affectés (-)	-15'440	-18'447
Utilisation des fonds affectés	15'004	17'392
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	-436	-1'055
RÉSULTAT ORDINAIRE	6'274'169	4'984'987
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	6'274'169	4'984'987
Attribution des fonds libres (-)	-191'967	-157'986
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁶	-1'000'000	-4'000'000
Utilisation des fonds libres	140'837	134'376
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-1'051'130	-4'023'610
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	5'223'039	961'377

⁶ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2025	2024
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	173'217'242	167'337'656
Autres produits d'exploitation	9'356'483	8'844'742
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	23'543	110'214
TOTAL PRODUITS	182'597'268	176'292'611
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	94'289'917	88'555'798
Charges de personnel	63'698'591	63'246'677
Autres charges d'exploitation	21'244'250	20'606'172
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	179'232'758	172'408'646
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'364'510	3'883'965
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'819'806	3'003'515
Amortissements sur immobilisations incorporelles	21'110	44'190
TOTAL AMORTISSEMENTS	2'840'917	3'047'705
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	523'593	836'260
Produits financiers	11'824	10'376
Charges financières (-)	-62'840	-206'658
RÉSULTAT FINANCIER	-51'016	-196'281
Attribution des fonds affectés (-)	-22'000	-66'000
Utilisation des fonds affectés	22'000	66'000
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	472'578	639'979
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	472'578	639'979
Attribution des fonds libres (-)	-338'272	-383'351
Utilisation des fonds libres	256'205	360'183
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-82'067	-23'168
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	390'511	616'810

Près de
90
apprentis



Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2025	2024
Médecins	752.94	737.03
Personnel soignant	1'719.42	1'698.31
Personnel médico-technique	506.70	501.01
Personnel médico-thérapeutique	203.99	204.80
Services sociaux	18.90	18.03
Personnel de maison et de cuisine	498.28	492.50
Services logistiques et techniques	104.86	103.85
Personnel administratif	751.98	745.52
Total	4'557.07⁷	4'501.03

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

L'augmentation des dotations s'explique par le renforcement général du personnel au chevet du patient puisqu'aussi bien les médecins que le personnel soignant, respectivement médico-technique et médico-thérapeutique, connaissent les plus fortes augmentations. Ceci s'explique essentiellement par la mise en œuvre progressive de l'initiative des soins.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2025	2024
Centre Hospitalier du Haut-Valais	914.56	921.08
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'977.47	2'926.51
Institut Central des Hôpitaux	464.04	461.38
Centre de Services	155.49	145.62
Direction générale	45.50	46.44
Total	4'557.07	4'501.03

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2025	2024
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'359	1'347
Centre Hospitalier du Valais Romand	4'024	3'994
Institut Central des Hôpitaux	642	638
Centre de Services	185	171
Direction générale	78	78
Total⁸	6'262	6'209

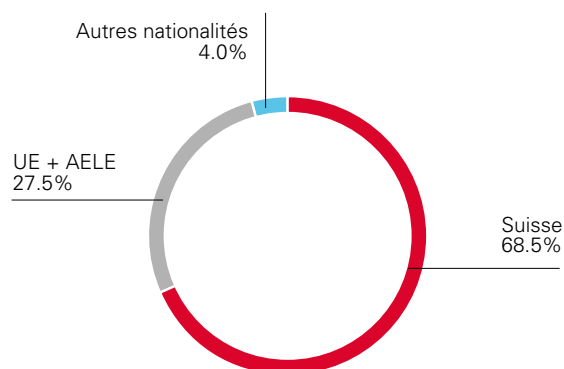
⁷ Dans le total sont compris 15 EPT en heures supplémentaires pour 2025 (2024: 19)

⁸ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2025		2024	
Suisse	4'287	68.5%	4'243	68.3%
UE + AELE	1'722	27.5%	1'710	27.6%
Autres nationalités	253	4.0%	256	4.1%
Total	6'262	100.0%	6'209	100.0%

Globalement, la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.

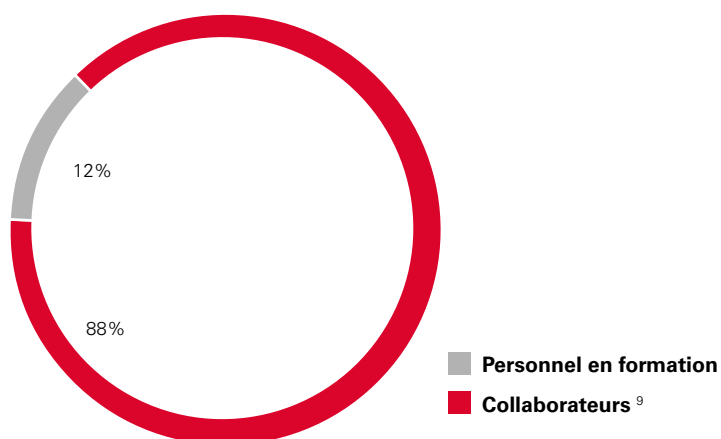


Taux de rotation du personnel

	2025	2024
Médecins	11.0%	11.0%
Personnel soignant	9.3%	11.2%
Personnel médico-technique	5.4%	6.0%
Personnel médico-thérapeutique	9.3%	13.8%
Services sociaux	6.3%	11.5%
Personnel de maison et de cuisine	5.7%	7.2%
Services logistiques et techniques	8.0%	4.7%
Personnel administratif	8.3%	8.7%
Total	8.4%	9.7%

L'année 2025 peut être qualifiée de réjouissante étant donné que le taux de rotation diminue pour une deuxième année consécutive. Le taux 2025 correspond au taux le plus bas constaté depuis 2020 (8.9%). De plus, la stabilisation du taux de rotation du personnel médical constatée depuis trois ans se confirme. Le taux de rotation du personnel au sein de l'HVS est toujours nettement inférieur à la moyenne suisse (22.4% en 2019) selon le dernier rapport national sur le personnel de Santé en Suisse publié par l'Observatoire suisse de la santé courant 2021.

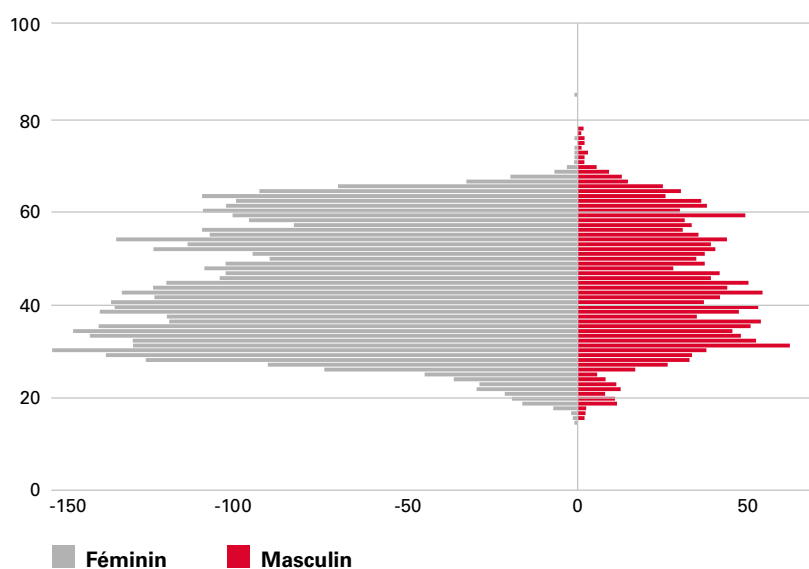
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

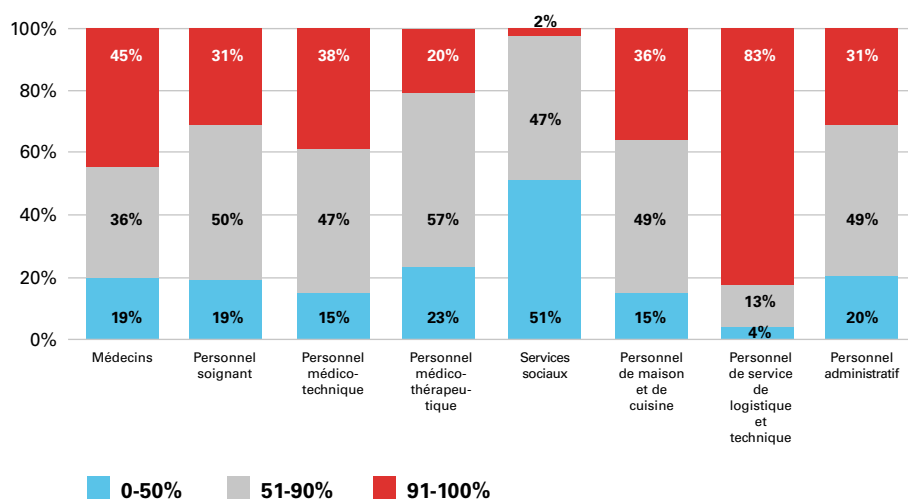
Pyramide des âges



La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs⁹ au sein de l'HVS.

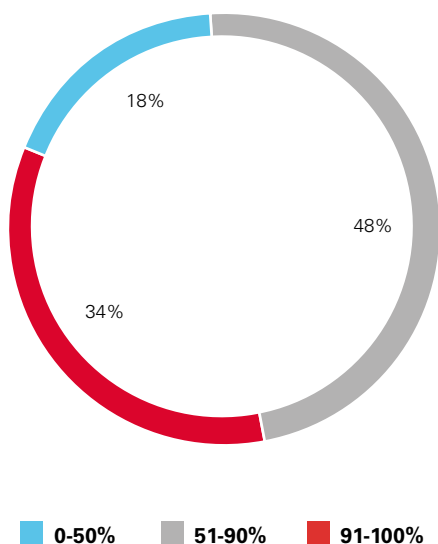
⁹ Le terme collaborateur comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que celles et ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité, employés CDI / Interne



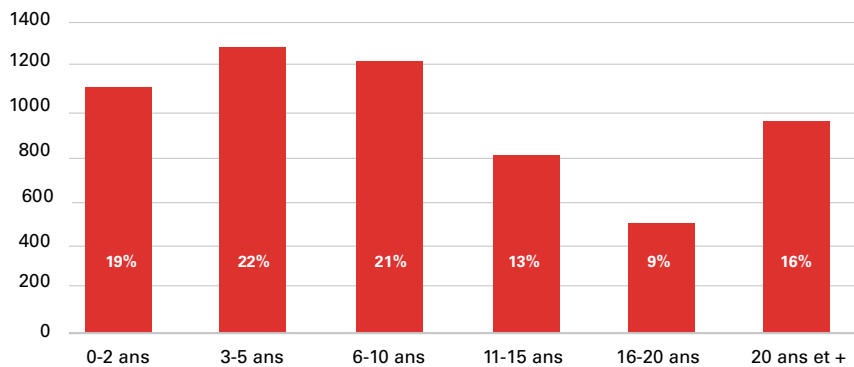
Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme interne et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Répartition totale des taux d'activité



Au niveau HVS, environ 2/3 des collaborateurs travaillent à un taux d'activité réduit. Ce taux est extrêmement stable depuis quelques années.

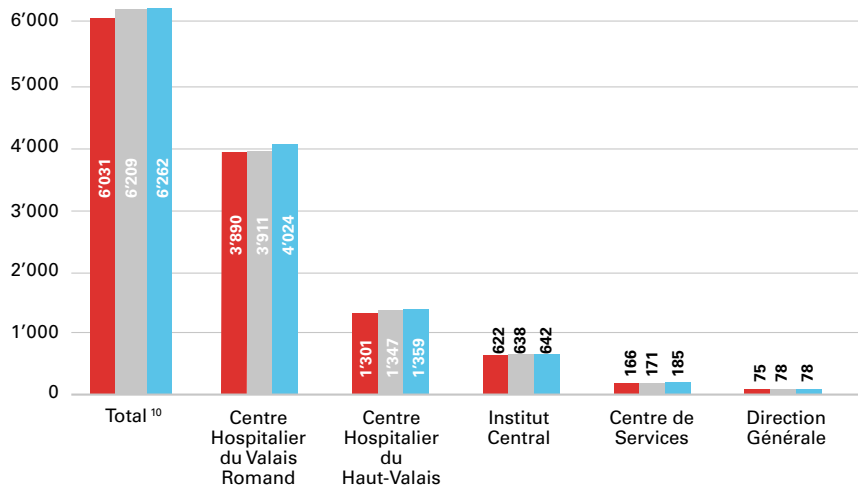
Taux de fidélisation des employés CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés de l'HVS considérés comme internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Les chiffres 2025 restent extrêmement stables étant donné que la répartition est identique à l'exercice passé.

Évolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹⁰ Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.



951

médecins pour

3'406

personnes soignantes,
médi-co-techniques
et médi-co-thérapeu-tiques

Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration



Pascal Strupler
Président
Berne



Me Emilie Praz
Vice-présidente
Savièse



Beatrix Kalbermatten
Membre
Törbel



Dr Josy-Philippe Cornut
Membre
Evionnaz



Benoît Bender
Membre
Martigny



Dr Roman Kuonen
Membre
Sion



Me Mauro Poggia
Membre
Genève

Direction générale



Prof. Eric Bonvin
Directeur général



Frédéric Fragnière
Secrétaire général



Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre
Hospitalier du Haut-
Valais



Dr Pierre Turini
Directeur de l'Institut
Central des Hôpitaux
(ICH) et directeur médical
ad intérim du CHVR



Chrystel Carrupt
Directrice ad intérim
du CHVR et directrice
des soins et médico-
techniques/thérapeutiques
du CHVR



Thomas Werlen
Directeur Finances &
Centre de Services



**Dr Reinhard
Zenhäuser**
Directeur médical
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais



Killian Ambord
Directeur des soins
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais

Conseil d'administration



M. Benoît Bender, Me Mauro Poggia, Me Emilie Praz, vice-présidente, M. Pascal Strupler, président, Mme Beatrix Kalbermatten, Dr Josy-Philippe Cornut, Dr Roman Kuonen (de gauche à droite).

État-major de la Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Steve Crettenand, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Jalila Pellaud, cheffe gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais
- M. Jean Perrenoud, documentaliste
- M. Pascal Tritz, responsable innovation
- Mme Véronique Jenelten-Biollaz, cheffe des affaires extérieures et secrétariat général
- Mme Snjezana Lugari, responsable du Centre de formation francophone
- Mme Anne-Laure Kaufmann-Tinel, cheffe du consentement général

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- Mme Chrystel Carrupt, directrice ad intérim et directrice des soins et médico-techniques/thérapeutiques
- Prof. Eric Bonvin, membre du Conseil médical ad intérim

- Dr Pierre Turini, membre du Conseil médical et directeur médical ad intérim
- Dr Christophe Sierro, membre du Conseil médical
- Mme Jalila Pellaud, coordinatrice du Conseil médical
- M. Alain Boson, directeur adjoint ad intérim des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- M. Gregory Quirino, chef des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Dominik Lorenz, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central des Hôpitaux

- Dr Pierre Turini, directeur
- Dr Pierre-Alain Binz, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- M. Cédric Jacquemet, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Lynn Bonvin, cheffe du service Data Management & Analytics
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- M. Pascal Strupler, président
- Dr Roman Kuonen, vice-président
- Dr Josy-Philippe Cornut, membre
- Mme Valérie Vouillamoz, membre
- M. Olivier Hugo, membre
- Mme Geneviève Délèze, membre

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat du Canton du Valais sur l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 30, 31, 34 à 64 du rapport de gestion) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidées du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'art. 8, al. 4 de l'Ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'Hôpital du Valais par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

APROA AG



Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Co-réviser responsable



Florent Reuse
Expert-réviser agréé



Pierre-Alain Kummer
Expert-réviser agréé
Co-réviser responsable



Pascal Indermitte
Expert-réviser agréé

Martigny, le 24 mars 2026

